



La Résidence Sociale  
En chemin vers l'autonomie

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

26 juin 2025 - Rueil-Malmaison

---

# LA RÉSIDENCE SOCIALE



# SOMMAIRE

**MOT DU PRÉSIDENT** p.4

---

**ENTRETIEN AVEC  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL** p.6

---

**ENTRETIEN AVEC LES  
DIRECTEURS TERRITORIAUX** p.8

---

**PRÉSENTATION ET  
CHIFFRES CLÉS** p.13

---

**RAPPORT MORAL** p.16

---

**RAPPORT D'ORIENTATION** p.19

---

**BILAN FINANCIER** p.33

---

**LES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS  
SUR NOS TERRITOIRES** p.38

---

# MOT DU PRÉSIDENT



## GILLES NAUDÉ

Président de  
La Résidence Sociale

« SANS SOLIDARITÉ AUTHENTIQUE ET FRATERNELLE, LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE RESTERA UN LEURRE. »

**N**otre Assemblée Générale annuelle est traditionnellement l'occasion de réunir les adhérents et professionnels, de dresser la rétrospective de l'exercice écoulé et de tracer les grandes orientations de celui à venir.

Elle permet à chacun de s'exprimer par ses votes sur les différents rapports qui montrent combien notre Association affirme son dynamisme et continue à évoluer à travers des propositions d'accompagnement innovantes répondant aux exigences de la transformation de l'offre tout en veillant à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, à s'adapter à leurs besoins, à leurs aspirations, à défendre leurs droits de citoyens, à soutenir leurs familles.

À ce titre, l'année 2024 fut une année intense, marquée par des progrès significatifs de nos actions en faveur des personnes accueillies et de leur famille, détaillées dans les pages de ce Rapport Annuel.

Néanmoins, n'oublions pas que les besoins restant à couvrir sont immenses et que le secteur médico-social pâtit d'un manque de solidarité nationale qui contraint le fonctionnement de tous ses acteurs.

Cela se mesure au nombre de personnes non accompagnées faute de place, faute de budget à la hauteur des besoins, ainsi qu'à la pénurie de professionnels inhérente à la crise du recrutement dont le corollaire repose sur la faible attractivité des métiers du médico-social.

Rappelons également que notre Association agit au quotidien pour une véritable inclusion sociale (habitat partagé et inclusif), scolaire, professionnelle (ESAT, avec faculté d'orientation vers le milieu dit « ordinaire ») voulue par les personnes accompagnées et leur famille et conforme à leurs besoins réels.

Autant de raisons qui doivent nous inciter à pérenniser notre action militante pour une solidarité active avec les personnes fragilisées que nous accueillons et avec celles et ceux qui les accompagnent au quotidien : familles, aidants, bénévoles, professionnels. Sans solidarité authentique et fraternelle, le projet de construction d'une société inclusive restera un leurre.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'G. Naudé'.

# CHÂTEAU DE BRIANÇON

Un cadre exceptionnel pour se retrouver



# ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



## DENIS OGÉE

**Directeur Général**  
de La Résidence Sociale

### QUELS ENSEIGNEMENTS TIREZ-VOUS DE L'ANNÉE 2024 ?

**D'abord je voudrais exprimer à l'ensemble des professionnels mes sincères remerciements pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien auprès des personnes vulnérables que nous accueillons et accompagnons au sein de nos établissements et services.** Par leur engagement, leur détermination et leur souci d'incarner les valeurs portées par notre Association, notre ambition devient une réalité qui s'accomplit.

Je voudrais aussi remercier toutes les personnes que nous accompagnons, jeunes et adultes en situation de handicap, travailleurs et travailleuses en ESAT, personnes âgées et souligner l'énergie dont elles font preuve, avec détermination, pour développer ou maintenir leurs compétences et leur autonomie.

Malgré toutes les contraintes que nous subissons au quotidien dans l'exercice de nos missions, nous avons continué en 2024, grâce à cette dynamique, à faire face à notre responsabilité collective, en cherchant à faire vivre notre raison d'être : construire avec les personnes que nous accompagnons des parcours de vie épanouissants et inclusifs.

### QUELLES SONT CES CONTRAINTES QUE VOUS SUBISSEZ ?

**Nous sommes confrontés depuis maintenant plusieurs années au manque de reconnaissance des pouvoirs publics, qui se traduit par des financements en constante diminution et plus récemment par des incertitudes fortes sur la consolidation des financements pour 2025, du fait de l'instabilité politique conjoncturelle.**

Ce contexte induit un désintérêt des jeunes professionnels pour rejoindre le secteur médico-social et en conséquence de grosses difficultés pour recruter et assurer une continuité de service sans dégrader les taux d'encadrement adaptés à chaque profil que nous accompagnons.

**« CONSTRUIRE AVEC  
LES PERSONNES  
QUE NOUS  
ACCOMPAGNONS  
DES PARCOURS DE  
VIE ÉPANOUISSANTS  
ET INCLUSIFS »**



**NOUS AVONS  
LANCÉ UNE VASTE  
CONCERTATION SUR  
LA QUALITÉ DE VIE  
ET DES CONDITIONS  
DE TRAVAIL QUI,  
JE L'ESPÈRE,  
ABOUTIRA À DES  
PROPOSITIONS  
CONCRÈTES EN 2025**

## FACE À CES MENACES, QUE PEUT FAIRE L'ASSOCIATION ?

La gouvernance et la direction de l'Association essaient en permanence d'apporter des réponses, même insatisfaisantes ou incomplètes aux besoins que nous identifions.

Nous avons mis en place un accord sur le temps de travail pour ajuster la réalité des calendriers aux évolutions d'organisation, pour mieux valoriser la pénibilité du travail, pour offrir à tous les professionnels des congés supplémentaires dont certains ne bénéficiaient pas encore.

Nous avons mobilisé les fonds propres de l'Association pour que tous les professionnels bénéficient de la prime « Ségur », alors même que nous savons qu'une partie de ces charges salariales supplémentaires ne sera pas financée par nos autorités de tutelle.

Nous avons lancé une vaste concertation sur la qualité de vie et des conditions de travail qui, je l'espère, aboutira à des propositions concrètes en 2025. Nous avons développé les fonctions des référents RH, notamment pour accélérer les processus de recrutement lors des vacances de poste.

Et nous essayons en permanence d'arbitrer entre coûts de pilotage, coûts des fonctions support et coûts de prise en charge pour assurer, autant que faire se peut, les moyens les plus équilibrés entre ces différents postes de charge.

## QUELLES SONT LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2025 ?

Elle sera l'occasion de continuer à structurer et à formaliser la nouvelle expression de notre projet associatif, avec la mise en place progressive d'une nouvelle feuille de route stratégique. Cette feuille de route dessinera l'évolution de l'offre que nous proposerons aux personnes accompagnées au sein de chaque territoire pour les prochaines années, avec le souci d'apporter toujours plus de synergie, de mutualisation et d'homogénéisation entre nos établissements et services et de nous articuler au mieux avec les offres de nos partenaires sur les différents territoires où nous agissons.



# ENTRETIEN AVEC LES DIRECTEURS TERRITORIAUX



## FRANCK LE GAL

### Directeur Territorial Maine-et-Loire

CHÂTEAU DE BRIANÇON – HABITAT INCLUSIF – IME BRIANÇON – MAS – PCPE – RAJ – SAAD – SAMSAH – SÉJOURS RÉPIT – SESSAD – USC

## DE QUELLE MANIÈRE L'ASSOCIATION A-T-ELLE INCARNÉ SA RAISON D'ÊTRE EN 2024 SUR LE TERRITOIRE QUE VOUS PILOTEZ ?

**En 2024, l'association a affirmé sa raison d'être à travers une série d'actions concrètes et structurantes centrées sur la qualité de l'accompagnement et l'adaptation aux besoins du territoire, en général et aux besoins des personnes accompagnées, en particulier.**

Sur le territoire du Maine-et-Loire, cette dynamique s'est notamment traduite par la mise en œuvre d'outils dédiés à l'amélioration continue de nos pratiques. Mais au-delà des dispositifs, c'est une conviction profonde qui guide notre action : chaque situation qualifiée de complexe mérite une mobilisation collective, un engagement partagé de toutes les parties prenantes.

C'est cette intelligence collective qui permet d'éviter les ruptures de parcours et de garantir un accompagnement cohérent, respectueux et durable. Nous revendiquons une posture d'ouverture, d'écoute active et de créativité. Car c'est bien en restant en éveil et en acceptant de questionner nos pratiques que nous pouvons faire émerger des réponses innovantes à la hauteur des enjeux que nous rencontrons.

## AVEZ-VOUS DES EXEMPLES POUR L'ILLUSTRER ?

**Oui, plusieurs actions témoignent de cette volonté de concrétiser nos valeurs sur le terrain.**

L'un des exemples les plus significatifs est sans doute l'expérimentation menée à la Résidence Autonomie Les Jonquilles où de jeunes adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme ont pu accéder à un logement autonome. Cette initiative, en amont du projet immobilier de Saint-Barthélemy-d'Anjou, leur permet d'expérimenter une vie plus autonome dans un environnement inclusif, répondant ainsi à un double enjeu : l'autodétermination et l'inclusion.

Nous avons également déployé le Dossier Informatisé de l'Usager, levier puissant pour renforcer la personnalisation des accompagnements et assurer leur continuité dans le temps.

La Charte de la Bienveillance, élaborée de manière participative avec les parties prenantes et traduite en Facile à Lire et à Comprendre (FALC), incarne notre engagement éthique au quotidien.

Enfin, la création de la Cellule de Coordination des Parcours (CCP) a permis de fluidifier les parcours des personnes en favorisant une meilleure articulation entre les dispositifs et en évitant les ruptures.

**« CHAQUE SITUATION QUALIFIÉE DE COMPLEXE MÉRITE UNE MOBILISATION COLLECTIVE »**

## QUELS ÉTAIENT LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA RÉORGANISATION TERRITORIALE QUI S'EST OPÉRÉE ?

La réorganisation territoriale répondait à plusieurs ambitions majeures :

Tout d'abord, elle visait à renforcer la coordination des parcours, en s'appuyant notamment sur des fonctions transversales comme la Cellule de Coordination des Parcours, afin de mieux répondre à la complexité croissante des situations accompagnées.

Ensuite, elle cherchait à relever les défis liés à l'attractivité des métiers et à la qualité de vie au travail (QVCT) dans un contexte de tensions sur les ressources humaines.

Enfin, cette réorganisation avait pour but de structurer une offre plus lisible et surtout plus en adéquation avec les besoins des personnes accompagnées.

## CES OBJECTIFS SONT-ILS ATTEINTS ?

Les résultats sont encourageants :

La Cellule de Coordination des Parcours est aujourd'hui opérationnelle et contribue déjà activement à une meilleure fluidité entre les services. La création du poste de coordinateur de parcours est une plus-value indéniable et favorise l'évolution des pratiques.

Sur le plan de la qualité de vie au travail, plusieurs actions concrètes ont été engagées : mise en place d'ambassadeurs QVCT, réalisation de diagnostics partagés... Ces initiatives participent à une culture organisationnelle plus bienveillante et à l'écoute de tous les acteurs.

Les équipes se sont également approprié les outils qualité comme AGEVAL pour l'autoévaluation ou encore le DUI témoignant d'une dynamique d'amélioration continue déjà bien enclenchée.

« **CES INITIATIVES PARTICIPENT À UNE CULTURE ORGANISATIONNELLE PLUS BIENVEILLANTE ET À L'ÉCOUTE DE TOUS LES ACTEURS.** »

## QUELS SONT LES CHANTIERS PRIORITAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ POURSUIVRE OU DÉVELOPPER EN 2025 ?

En 2025, notre action se structurera autour de trois axes :

— **Poursuivre la transformation de l'offre :**

Nous finaliserons le projet socle territorial qui constituera la colonne vertébrale de notre action et initierons l'écriture des projets de service associés.

— **Renforcer la politique qualité :**

Nous capitaliserons sur les évaluations prévues en 2025 pour mettre à jour notre Plan d'Amélioration Continue de la Qualité et préparer le renouvellement de notre CPOM. L'enjeu est d'inscrire durablement l'amélioration continue au cœur de nos pratiques professionnelles.

— **Renforcer la fonction d'appui-ressource :**

Pour mieux accompagner l'ensemble des parties prenantes et particulièrement le milieu ordinaire.

— **Soutenir les professionnels :**

Nous continuerons à faire vivre la dynamique QVCT en mettant en œuvre, autant que faire se peut, les recommandations issues des groupes de travail. Un accent particulier sera mis sur la professionnalisation des encadrants afin de sécuriser les parcours RH et offrir aux professionnels des perspectives claires et motivantes.



# MEHDI NABTI

## Directeur Territorial Île-de-France

CAJ & FOYER L'HORIZON - EMP EUROPE - EMPRO - ESAT ATELIER DU CHATEAU - ESAT MARVILLE & PLEYEL - IME CHAPTAL

## DE QUELLE MANIÈRE L'ASSOCIATION A-T-ELLE INCARNÉ SA RAISON D'ÊTRE EN 2024 SUR LE TERRITOIRE QUE VOUS PILOTEZ ?

« EN 2024, NOTRE ASSOCIATION À TRAVERS SES ÉTABLISSEMENTS A POURSUIVI SA MISSION ESSENTIELLE SUR LE TERRITOIRE D'ÎLE-DE-FRANCE »

En 2024, notre association, à travers ses établissements, a poursuivi sa mission essentielle sur le territoire d'Île-de-France.

Les IME ont poursuivi leurs missions d'accueil et d'accompagnement d'enfants et d'adolescents. Ils ont offert une éducation spécialisée et un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques. Nous avons également maintenu nos engagements en faveur de l'inclusion et du développement des jeunes en difficulté, en combinant suivi éducatif et thérapeutique.

Les ESAT, quant à eux, ont joué un rôle clé dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, leur permettant d'accéder à un emploi adapté tout en bénéficiant d'un encadrement spécifique. Ces établissements

ont contribué à renforcer l'autonomie et l'intégration sociale de leurs bénéficiaires, tout en participant activement à l'économie locale.

Le CAJ a poursuivi sa mission d'accompagnement et a offert des solutions de répit aux aidants tout en proposant aux usagers des activités adaptées visant à améliorer leur qualité de vie.

Le foyer L'Horizon, quant à lui, a accueilli comme il se doit des adultes en situation de handicap, leur offrant un cadre de vie sécurisé et adapté à leurs besoins. Cet établissement a permis aux résidents de développer leur autonomie tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

## AVEZ-VOUS DES EXEMPLES POUR L'ILLUSTRER ?

- Le **CAJ Travail** a renforcé ses liens avec l'ESAT Atelier du Château et avec les familles, en proposant des activités adaptées.
- Le **Foyer d'hébergement** a créé de nouvelles activités éducatives et créatives pour maintenir l'autonomie des résidents.
- Les **ESAT** ont permis aux travailleurs en situation de handicap d'accéder à un emploi adapté dans divers secteurs comme la restauration, l'entretien et les espaces verts, tout en bénéficiant d'un accompagnement médico-social.
- **L'EMPro** et les **ESAT** ont joué un rôle important dans les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, notamment en contribuant à des initiatives d'inclusion et d'accessibilité.
- Les **ESAT Pleyel** et **Marville** ont été récompensés pour leur engagement lors des JO. Ce projet collaboratif impliquant plusieurs associations a été reconnu pour son impact dans l'Économie Sociale et Solidaire.

- **La Région Île-de-France** a soutenu des projets visant à promouvoir l'activité physique et sportive pour les personnes en situation de handicap, en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques. L'objectif était de faciliter l'accès à une pratique sportive régulière et adaptée, notamment pour les résidents des IME/EMP/EMPro et ESAT.
- **L'EMPro** a reconduit sa résidence d'écriture pour un livre de slam.

## QUELS ÉTAIENT LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA RÉORGANISATION TERRITORIALE QUI S'EST OPÉRÉE ?

Les objectifs territoriaux visaient plusieurs enjeux majeurs :

- **L'amélioration de la qualité :**  
La mutualisation des ressources et des expertises a permis aux établissements d'offrir un accompagnement mieux adapté aux besoins des personnes accompagnées.
- **L'optimisation des moyens :**  
Le CPOM et la coopération ont permis une meilleure répartition des financements et des infrastructures, évitant ainsi les doublons et favorisant une gestion plus efficace des établissements.
- **Le renforcement de l'inclusion sociale :**  
La collaboration entre les établissements facilite l'accès des usagers à des activités culturelles, sportives et professionnelles.
- **La sécurisation des parcours :**  
Une meilleure coordination entre les établissements garantit une prise en charge fluide et continue des usagers.
- **L'innovation et le partage des bonnes pratiques :**  
La collaboration entre les équipes permet de développer des outils et des méthodes innovantes, améliorant ainsi la qualité des services proposés.

## CES OBJECTIFS SONT-ILS ATTEINTS ?

La réorganisation territoriale entre les Établissements et Services Médico-Sociaux en Île-de-France a progressé, mais certains défis restent à relever.

Par exemple, dans le cadre du programme ESMS numérique, le DUI a permis d'améliorer la coordination entre les établissements grâce à la digitalisation des dossiers des usagers. Cependant, il subsiste un retard dans l'usage des outils numériques.

Enfin, la qualité représente un enjeu majeur. La qualité de l'accompagnement est très satisfaisante, mais il convient de formaliser et de centraliser les outils à travers une démarche qualité connue et appliquée par tous.

## QUELS SONT LES CHANTIERS PRIORITAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ POURSUIVRE OU DÉVELOPPER EN 2025 ?

En 2025, les projets prioritaires sont la transformation de l'offre, portée par la nouvelle réorganisation en Île-de-France, ainsi que le Dispositif d'Insertion professionnelle et la mise en place de cellules de coordination des parcours.

**JOURNÉE INSTITUTIONNELLE**

Un final festif au Château de Briançon



# PRÉSENTATION ET CHIFFRES CLÉS



## LA RÉSIDENCE SOCIALE UNE HISTOIRE, UNE RAISON D'ÊTRE, DES PRINCIPES

### QUI SOMMES-NOUS ?

La Résidence Sociale a été créée en 1913 et reconnue d'utilité publique en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Île-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère dix-neuf établissements et services.

### NOS VALEURS

- Être acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

### NOTRE RAISON D'ÊTRE

« SUR LES TERRITOIRES OÙ ELLE EST IMPLANTÉE, LA RÉSIDENCE SOCIALE PREND SOIN DES PERSONNES VULNÉRABLES QU'ELLE ACCOMPAGNE ET ELLE MOBILISE DES ACTEURS DE PROXIMITÉ POUR CONSTRUIRE AVEC CES PERSONNES DES PARCOURS DE VIE QUI SOIENT ÉPANOUISSANTS ET INCLUSIFS »

### NOS PRINCIPES

#### PRINCIPE N°1 : COOPÉRATION INCLUSIVE

- Initier des coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (usagers, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires...) pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous.

#### PRINCIPE N°2 : PROXIMITÉ SOLIDAIRE

- Privilégier des coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines se développent dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns des autres qui s'établit puis s'enrichit dans le temps.

#### PRINCIPE N°3 : CONFIANCE COLLECTIVE

- Construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

#### PRINCIPE N°4 : RELATIONS ÉGALITAIRES

- Promouvoir au sein de ces coopérations des relations « d'égal à égal » en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous.



## L'ASSOCIATION EN UN COUP D'ŒIL

13

ADMINISTRATEURS

1

SIÈGE SOCIAL

700

PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES

300

SALARIÉS

19

ÉTABLISSEMENTS  
ET SERVICES

2

TERRITOIRES

# Les valeurs

## DE LA RÉSIDENCE SOCIALE SONT PARTAGÉES PAR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET LEUR FAMILLE

**ÊTRE ACTEUR DE SON DEVENIR**  
*Pour agir sur sa propre destinée*

**LA NON-LUCRATIVITÉ**  
*Pour une économie sociale*

**LA SOLIDARITÉ**  
*Pour unir nos efforts et nos compétences*

**LA PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE**  
*Pour le respect absolu de la dignité*

**L'ÉTHIQUE DE LA  
RESPONSABILITÉ  
& DE L'ENGAGEMENT**  
*Pour l'autonomie et l'épanouissement*

**L'INNOVATION**  
*Pour répondre aux besoins de chacun*

# RAPPORT MORAL

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de La Résidence Sociale est composé de 13 administrateurs. Il supervise et définit la direction stratégique de l'Association. Les membres du conseil sont des personnes d'horizons différents ayant un intérêt direct ou indirect dans l'association, comme des professionnels du secteur médico-social, des membres de la communauté ou des experts dans des domaines pertinents.

Les responsabilités du Conseil d'Administration sont notamment de :

- Définir la mission et la vision stratégique de l'organisation.
- Superviser et évaluer le travail de la direction générale.
- Assurer la viabilité financière de l'organisation, y compris la collecte de fonds et la gestion des dépenses.
- Assurer la conformité aux lois, réglementations pertinentes et aux normes éthiques et professionnelles.
- Garantir l'efficacité et la qualité des services fournis par l'Association.
- Communiquer avec les parties prenantes, y compris les personnes accompagnées, le personnel, les donateurs et le grand public.
- Prendre des décisions importantes concernant les politiques, les programmes et les services de l'Association.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**GILLES NAUDÉ** - Président

**GILLES CLERC** - Trésorier

**MARILLAC FAGALDE** - Vice-Présidente

**CHRISTIAN TRACHSEL** - Secrétaire

### ADMINISTRATEURS·TRICES

**ISABELLE ANDRIEU**

**JACQUES ELOY**

**VÉRONIQUE CANTREL**

**THIBAUT LAMBERT**

**MARIE-LAURE RÉMY**

**CLAUDE GUILLET**

**MOHAMED GNABALY**

**MICHEL BRULIN**

**ALICIA SUMINSKI**

# FINANCEMENT DE PROJETS & DONNS

La Résidence Sociale a perçu **49 247 €** de dons grand public, y compris les dons en nature





## BÉNÉVOLES ET ADHÉRENTS

**Les bénévoles sont le moteur de notre Association. Leur dévouement sans faille, qu'ils agissent par le biais d'organisations telles que France Bénévolat ou l'APEI Rueil-Nanterre, ou simplement de leur propre initiative, est essentiel à notre fonctionnement.**

Ils travaillent dur, sans compter leurs heures et sans contrepartie. Leur contribution est cruciale pour la réussite de notre mission associative.

Ils veillent à ce que les personnes que nous accompagnons bénéficient de leurs droits fondamentaux et soient bien traitées. Leur impact va au-delà de nos murs, contribuant activement à notre visibilité et à notre influence dans des événements locaux et nationaux.

Quant à nos adhérents, leur soutien ne se limite pas à leur contribution financière. Ils sont également des partenaires clés dans la réalisation de projets novateurs et locaux, montrant ainsi leur engagement envers notre cause.



# RAPPORT D'ORIENTATION

## LA FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE POUR LA PÉRIODE 2022-2024 FIXAIT TROIS PROGRAMMES PRIORITAIRES :

- Développer une offre de logements inclusifs sur les territoires où nous sommes implantés.
- Lancer la démarche de pilotage national de la qualité.
- Rendre l'Association plus attractive à celles et ceux qui y travaillent et à celles et ceux qui veulent la rejoindre.

L'ANNÉE 2024 CLÔTURE LES ACTIONS FIXÉES DANS LA FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE EN VIGUEUR. LE PRÉSENT RAPPORT A POUR OBJET DE RENDRE COMPTE DES RÉSULTATS ATTEINTS SUR CHACUN DE CES TROIS AXES.

## DÉVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENT INCLUSIF



L'habitat inclusif est une solution adaptée pour les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées qui souhaitent vivre chez elles sans être seules. Il constitue une alternative à la vie à domicile et à la vie en établissement. Les habitants y vivent dans des espaces privés, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale.

Un projet d'habitat inclusif est porté par un organisme gestionnaire, tel que La Résidence Sociale, en lien avec un ou plusieurs bailleurs sociaux. En général, l'organisme est autorisé à pratiquer l'intermédiation locative, consistant à être le locataire des appartements mis à disposition par le bailleur et à sous-louer les appartements aux habitants qui adhèrent au projet.

Les Départements valident et financent l'aide à la vie partagée, pour permettre à l'organisme gestionnaire de mettre en œuvre le projet de vie sociale, notamment par l'embauche d'un coordinateur chargé de cette mission.

- **La Résidence Sociale s'est lancée dans ce programme à partir de 2020, avec un premier projet pour fédérer un collectif de 8 habitants en situation de handicap dans des appartements en plein cœur d'Angers (49) proposés par le bailleur social Soclova.** La faible disponibilité de logements sociaux a freiné significativement la dynamique de déploiement du projet. Ce n'est que depuis 2024 que les 8 habitants sont logés. Le projet continue à se développer avec l'ambition maintenant d'animer ce collectif pour qu'il soit pleinement intégré dans le quartier où résident les 8 habitants qui le constituent et pour favoriser les initiatives d'inclusion avec les autres habitants du quartier et pour bénéficier au mieux des services de proximité disponibles.
- **En avril 2022, l'Association a répondu à un deuxième appel à manifestation d'intérêt, lancé cette fois-ci par le Département des Hauts-de-Seine.** Le projet prévoit un collectif de 10 habitants, dont 4 seniors et 6 personnes en situation de handicap qui vivront dans une résidence en plein cœur de la ville de Bois-Colombes (92). Le bailleur social partenaire est Hauts-de-Seine Habitat. Ce projet a été validé par le Département mais n'est pas encore déployé, les logements proposés étant en construction (habitat neuf) et seront livrés pour la location par La Résidence Sociale à partir de fin 2026 / début 2027.

- **En janvier 2025, l'Association a répondu à un troisième appel à manifestation d'intérêt, lancé par le Département de Seine-Saint-Denis.** Le projet prévoit un collectif de 15 habitants, dont 5 seniors et 10 travailleurs d'ESAT en situation de handicap qui vivront au sein de deux résidences situées à proximité l'une de l'autre dans la ville de Saint-Denis (93). Le bailleur social partenaire est Plaine Commune Habitat. Ce projet a été validé par le Département en avril 2025. Toutefois, avant même que l'Association soit éligible au financement par le Département de l'aide à la vie partagée, La Résidence Sociale avait déjà proposé en sous-location des logements à 3 personnes en situation de handicap qui travaillent dans nos ESAT à Stains et désireuses de posséder un logement autonome. Il est également prévu d'associer courant 2025, des seniors, déjà locataires d'un logement dans le parc social de Plaine Commune Habitat et intéressés à rejoindre la dynamique proposée par l'aide à la vie partagée, afin de sortir ainsi d'un risque d'isolement social.
- **On peut enfin mentionner au sein de ce programme prioritaire le projet expérimental d'habitat partagé porté par notre direction territoriale du Maine-et-Loire.** La finalité de ce projet consistera à proposer fin 2026 / début 2027 des logements privés à 8 jeunes adultes porteurs de TSA au sein d'une résidence, propriété du bailleur social Podeliha, en construction à Saint-Barthélemy d'Anjou. Les logements seront disponibles fin 2026. Le projet a démarré en 2021 avec la mise à disposition de 8 chambres, dans un espace situé sur le site du château de Briançon (49), que les jeunes adultes ont occupé en colocation à partir de cette date. Un dispositif d'accompagnement médico-social constitué d'un SAMSAH et d'un SAAD, porté par la direction territoriale et dédié à ce projet, a été créé pour assurer le développement des compétences et de l'autonomie de ces jeunes adultes. En 2024, une étape intermédiaire a été franchie, avec un transfert du lieu d'habitation. En effet, la Résidence autonomie Les Jonquilles a mis à disposition du projet 8 logements autonomes, situés dans une partie indépendante des logements des autres résidents, mais avec des possibilités d'activités et de prestations partagées entre les seniors et ces 8 jeunes. Cette étape permet d'accélérer le développement de l'autonomie par la mise à disposition d'espaces privés, les jeunes pouvant ainsi déjà expérimenter une vie plus autonome, dans l'attente de rejoindre la résidence à Saint-Barthélemy.

**En conclusion, conformément aux objectifs fixés dans la feuille de route, l'Association a bien développé une offre de logement inclusif sur chaque territoire où elle est implantée. D'autres projets sont déjà identifiés pour poursuivre ce développement au-delà de 2025.**

## UNE DIRECTION QUALITÉ AU SERVICE DES ESSMS

**Dans le cadre de la réorganisation des services du Siège, validée par le Conseil d'administration de l'Association en février 2022, une direction nationale de la qualité a été créée.** Les 4 rôles principaux dévolus à cette direction support sont les suivants :

- Le pilotage de la feuille de route stratégique, pour ce qui concerne les actions en lien avec la démarche qualité.
- Le pilotage des plans d'actions territoriaux, en participant et en organisant autant que de besoin des échanges avec les directions adjointes (DA), notamment pour soutenir et accompagner les démarches d'évaluation et d'auto-évaluation et l'élaboration des plans d'actions territoriaux qui en découlent.
- L'harmonisation de certaines procédures communes à tous les ESSMS de l'Association et le contrôle des obligations réglementaires.
- L'analyse et la communication des bonnes pratiques recommandées par la Haute Autorité de Santé et sa traduction en proposition d'actions concrètes déclinées par les ESSMS pour en améliorer l'efficacité.

**La direction nationale œuvre donc depuis 2022 pour développer ces missions et impulser une démarche qualité applicable à l'ensemble des ESSMS de l'Association.**

# LE BILAN DE CES TROIS PREMIÈRES ANNÉES

- Pour partager les informations relatives à la démarche qualité, le choix a été fait de s'abonner au logiciel spécialisé AGEVAL, accessible par tous les cadres de l'Association. Cette plateforme propose une base d'informations structurées permettant notamment la saisie de plans d'amélioration continue de la qualité (PACQ), le déroulé de scripts d'audit basés sur le référentiel national de l'évaluation des ESSMS de la Haute Autorité de Santé, la saisie des événements indésirables et des plaintes ou réclamations émanant des personnes accompagnées ou de leur entourage.
  - L'Association s'est également engagée dans le programme national « ESMS Numérique » piloté conjointement par les Agences Régionales de Santé et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Pour partager et archiver toutes les données des personnes accompagnées dans les ESSMS de l'Association à travers un dossier informatisé de l'usager.
- Ainsi, entre septembre 2023 et mars 2025, l'Association a déployé le logiciel NetVie proposé par l'éditeur TERANGA SOFTWARE.** Les 15 ESSMS disposent aujourd'hui de ce logiciel et le mettent en œuvre au quotidien pour saisir toutes les informations nécessaires au suivi et à l'accompagnement des usagers : données administratives, données de santé, données d'accompagnement éducatif, transmission, etc. Ce programme ouvre aussi à l'interconnexion des systèmes de santé. En particulier, il permet d'adresser des informations en lien avec l'accompagnement (notamment projet personnalisé) sur l'espace santé des usagers et sur leur messagerie sécurisée. La mise en place de cet outil nécessite une légère réorganisation des pratiques, pour permettre aux professionnels de disposer de temps dédiés à la saisie des informations. Mais il a l'immense avantage de regrouper toutes les informations relatives à l'accompagnement des bénéficiaires et de partager ces informations avec l'ensemble des professionnels habilités à y accéder.
- Au cours de l'année 2024, les deux premières procédures qualité applicables à tous les ESSMS de l'Association ont été élaborées, validées et diffusées. Il s'agit de la procédure de déclaration des événements indésirables et de la procédure plaintes et réclamations. Jusqu'à lors, ces procédures pouvaient exister dans certains ESSMS, mais elles différaient d'un territoire à l'autre. La démarche entreprise par la direction nationale a permis d'homogénéiser le processus, de définir les outils communs de saisie et le circuit de traitement et de doter les ESSMS qui ne disposaient pas de ces procédures ou ne procédaient pas systématiquement à leur déclaration.
  - Dans le cadre de la mission de la direction qualité relative à l'analyse et la diffusion des bonnes pratiques, au regard des recommandations de la Haute Autorité de Santé, la direction générale de l'Association a souhaité en 2022 engager un diagnostic de tous ses ESSMS. Cette action a été réalisée par des consultants de la société Formavision, organisme spécialisé dans la formation et le coaching des structures accompagnant des usagers porteurs de troubles neurodéveloppementaux. Ainsi entre septembre 2022 et septembre 2023, les ESSMS de l'Île-de-France et du Maine-et-Loire ont été visités et questionnés par ces consultants. Cela a permis à la direction d'établir un diagnostic assez complet des forces et faiblesses de chaque ESSMS, au regard des pratiques et des compétences des professionnels, du fonctionnement et de l'organisation de chaque structure, de l'environnement et des prestations proposées. A la suite de ce travail, le Comité de direction national a engagé une réflexion sur la transformation de l'offre, pour définir quelles pourraient être les orientations stratégiques à impulser dans l'objectif de sécuriser les parcours, de favoriser les solutions inclusives et de garantir l'exercice de l'autodétermination par les personnes accompagnées. Ce travail, une fois abouti, deviendra le référentiel de l'Association pour la nouvelle feuille de route stratégique qui portera sur la période 2025-2030.

- **En complément de cette démarche diagnostique**, la direction nationale de la qualité a recensé au sein de chaque ESSMS l'existence et la conformité des documents, procédures, instances, outils aux obligations réglementaires. L'objectif était de préparer, au sein de chaque ESSMS, la nouvelle démarche d'évaluation des activités programmée sur la période 2024/2025 pour les territoires du Maine-et-Loire puis de l'Île-de-France. Les premières évaluations réglementaires ont été réalisées en 2024 (CAJ et Foyer l'Horizon). Elles ont permis de compléter l'analyse et la compréhension des attentes des évaluateurs, pour constituer progressivement les éléments de « preuve » attendus et de se confronter aux interviews programmées par les évaluateurs avec les professionnels, les personnes accompagnées et la direction de l'établissement.
- **Inscrit comme l'un des critères impératifs analysé lors des évaluations réglementaires**, la mise en place d'une démarche avérée et démontrée autour de la bientraitance est une obligation pour les ESSMS. L'Association revendique depuis toujours la bientraitance comme une posture fondatrice dans son accompagnement. Toutefois, aucune démarche formalisée n'avait été encore engagée en y associant l'ensemble des parties prenantes.

**En 2023 et 2024, plus de 80 personnes** (professionnels, personnes accompagnées, familles, administrateurs de La Résidence Sociale) se sont réunies au sein de groupes de travail animés par des consultantes de l'URIOPSS Île-de-France pour élaborer une charte de la bientraitance. Celle-ci a été finalisée courant 2024, imprimée sous forme de flyers pouvant être largement diffusés. Des affiches ont été également imprimées pour les accrocher dans chaque établissement et service. Enfin, une traduction en version FALC (facile à lire et à comprendre) a été également réalisée et affichée dans les ESSMS. Par ailleurs, un questionnaire d'analyse des pratiques en lien avec la bientraitance a également été élaboré et pourra servir de support aux professionnels, au cours des réunions qualité programmées dans chaque ESSMS, pour questionner régulièrement les pratiques et proposer, le cas échéant, des actions d'amélioration.

## En Conclusion :

La création d'une direction nationale de la qualité a permis d'initialiser un pilotage stratégique de l'offre, visant à la fois à mettre en place les évolutions nécessaires pour satisfaire aux obligations réglementaires des ESSMS et à poser un diagnostic sur la qualité du service rendu aux usagers au sein des différents ESSMS des territoires de l'Île-de-France et du Maine-et-Loire. Ce diagnostic permet aujourd'hui de dessiner les orientations stratégiques pertinentes à inscrire dans la prochaine feuille de route de la direction générale (2025-2030) et leur déclinaison au niveau de chaque territoire.

# RENDRE L'ASSOCIATION PLUS ATTRACTIVE AUX PROFESSIONNELS

## UNE ATTRACTIVITÉ EN TENSION DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

**Le manque d'attractivité du secteur médico-social est une réalité constatée depuis de nombreuses années.** Les faibles rémunérations qui y sont proposées, la baisse régulière des moyens alloués par les politiques publiques pour constituer au sein de chaque ESSMS un plateau technique stable et suffisant en nombre de professionnels, malgré, paradoxalement, la sévérité croissante des situations de handicap accueillies au sein de l'institution, contribuent à une pénurie de professionnels disponibles. De plus, les difficultés rencontrées par ces professionnels pour se loger, dans certaines régions, dont l'Île-de-France, à proximité de leur lieu de travail, du fait des conditions locatives financièrement inaccessibles, sont autant de freins qui ralentissent la démarche des ESSMS qui cherchent à assurer un service aussi qualitatif que souhaité aux personnes accompagnées.

## UNE ORGANISATION RH RENFORCÉE SUR LE TERRAIN

Dans le cadre de la réorganisation des services du Siège, validée par le Conseil d'administration de l'Association en février 2022, des postes de référent RH en territoire, rattachés à la DRH du Siège ont été créés. Véritables relais entre la direction support du Siège et les directions d'établissements en territoire, les trois référents RH ont d'abord permis de renforcer le contrôle interne et de diminuer les risques liés au non-respect des obligations légales. Une des charges majeures des référents RH a consisté aussi à alimenter la file active des candidats pour éviter de laisser trop longtemps des postes vacants.

### VERS UNE ATTRACTIVITÉ ACCRUE : TEMPS DE TRAVAIL ET AVANTAGES

Dans le cadre des négociations annuelles, un nouvel accord temps de travail a été discuté avec la représentation syndicale et a été adopté au cours de l'année 2024. Cet accord a permis de réajuster et de mettre à jour une organisation générale du temps de travail adaptée à chaque ESSMS de l'Association, les accords précédents étant obsolètes et en distorsion avec la pratique. Au-delà de cet ajustement, le nouvel accord a permis de revisiter la politique associative et les avantages consentis aux professionnels, au-delà du droit du travail et du droit conventionnel, de manière à faire de la politique RH un véritable levier d'attractivité. Ont été notamment inscrits dans cette visée une valorisation des postes à plus grande pénibilité et la généralisation d'octroi de congés trimestriels pour permettre à tous les professionnels d'en bénéficier.

les salariés, sur ses fonds propres, les mesures Ségur décidées par le législateur et qui ne sont pourtant pas prises en charge par les Départements. L'Association assure ainsi à tout professionnel travaillant à La Résidence Sociale un salaire significativement supérieur au SMIC, quel que soit son poste, l'établissement ou le service dans lequel il travaille et quelle que soit son ancienneté.

### UN INTRANET PLUS ACCESSIBLE

Le site intranet de l'Association a été également revu en 2024 pour apporter une meilleure convivialité dans la recherche d'informations partagées. Parmi les rubriques disponibles, une page d'actualités, mise à jour très régulièrement, permet d'informer les salariés sur tous les événements passés et à venir, de donner toute information utile. Une page dédiée RH est aussi accessible pour accéder à toutes les informations en lien avec les ressources humaines. Une bibliothèque documentaire permet de retrouver tous les documents archivés et partagés. L'embauche d'une accompagnatrice de la transition numérique, pour le déploiement du dossier informatisé de l'utilisateur, est un atout pour faciliter aussi la prise en main du site intranet par tous, notamment en accompagnant ceux qui sont peu à l'aise avec l'outil informatique en général.

L'Association continue à déployer une stratégie de formation de ses salariés ambitieuse. Bien au-delà des financements légaux, la recherche de fonds complémentaires est systématiquement menée, pour assurer la montée en compétence continue des professionnels œuvrant au quotidien auprès des personnes accompagnées. Un effort a particulièrement été mis ces deux dernières années sur une filière de formation et de coaching des cadres, pour

### UNE DYNAMIQUE QVCT ET UN ENGAGEMENT FINANCIER FORT

Toujours dans le cadre des négociations annuelles, une démarche QVCT (qualité de vie et des conditions de travail) a été lancée en 2024. Associant représentants syndicaux et ambassadeurs ayant pour rôle d'assurer un lien entre leur équipe et la DRH, des groupes de travail pilotés par la RH ont été institués pour permettre de faire ressortir les axes d'amélioration les plus prioritaires à traiter. Cette démarche se poursuit en 2025 pour, une fois la synthèse réalisée, mettre en œuvre des actions collectives répondant de manière pertinente aux axes d'amélioration majoritairement souhaités par les professionnels. Dès 2024, certaines actions à la main des directions territoriales ont déjà été menées, localement, pour apporter des solutions répondant aux attentes.

L'Association a, pour sa part, déjà engagé sur le plan national un effort conséquent, en finançant, pour tous

favoriser un management participatif et efficient. Le plan national de développement des compétences est désormais piloté par la DRH, ce qui permet de consolider les financements et de répondre de manière plus pertinente aux priorités identifiées d'une année à l'autre.

## En Conclusion :

La politique RH menée ces dernières années a suivi deux objectifs. Le premier consiste à rendre l'Association aussi attractive que possible aux professionnels, en apportant, dans la mesure des moyens disponibles, des réponses positives en matière de rémunération, de qualité de vie au travail, d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Le second a pour souci de répartir au mieux les avantages et bonnes conditions de travail, de manière à assurer une équité de traitement à chacun et corriger progressivement, le cas échéant, les inégalités qui avaient pu se constituer lorsque chaque territoire déclinait ses propres mesures en la matière.

### 5 leviers d'action au service des professionnels



UN **NOUVEL ACCORD** SUR LE **TEMPS DE TRAVAIL** POUR CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE



DES **RÉFÉRENTS RH EN TERRITOIRE** POUR RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ DES ÉQUIPES



UNE **DÉMARCHE QVCT** LANCÉE AVEC LES ÉQUIPES DÈS 2024



UN **INTRANET REPENSÉ** POUR MIEUX S'INFORMER ET SE CONNECTER



UNE **STRATÉGIE DE FORMATION AMBITIEUSE** POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

# DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Thierry **TRAN**

*Directeur des Ressources Humaines*

**L'ensemble du secteur social, sanitaire et médico-social est toujours confronté à une véritable crise de vocation.**

Les difficultés perdurent : nombreux postes vacants, moins de candidatures, pénurie de professionnels qualifiés.

En causes : un niveau de rémunération moins attractif et des conditions de travail contraignantes, générées par un manque de financement, alors que les enjeux d'accompagnement, de transformation et de modernisation sont de plus en plus prégnants.

Malgré cette situation, La Résidence Sociale avance, anticipe, se transforme et se modernise. Pour cela, la Direction des ressources humaines (DRH) doit être un acteur stratégique de l'accompagnement et du changement :

- En étant partie prenante des réflexions stratégiques, dans la définition des orientations, dans l'identification des enjeux de transformation de l'offre et des pratiques.
- En accompagnant les directions dans la mise en œuvre d'une politique de développement des compétences volontariste.
- En redéfinissant le cadre de l'organisation et l'aménagement du temps de travail au sein de l'Association, visant à renforcer son attractivité.

2024 a été l'année de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail :

- La Résidence Sociale a poursuivi le déploiement national de la démarche PRAP-2S visant à former l'intégralité des salariés et à maintenir les connaissances acquises, avec l'appui de son formateur interne et référent Prévention.
- L'Association a déployé la démarche d'amélioration de la QVCT, notamment par la mise en place de temps d'échanges dédiés au sein des équipes, avec l'appui d'ambassadeurs préalablement sensibilisés.

Par ailleurs, dans le cadre de la refonte de l'intranet, la DRH a mis à disposition des salariés une page d'information RH dédiée, au travers de laquelle les actualités sociales sont publiées et facilitant également leur accès aux ressources documentaires utiles.

**Enfin, alors que cette mesure n'était pas financée, l'Association a pris l'initiative du versement de l'indemnité «Laforcarde/Ségur» aux salariés exclus de ce dispositif, de sorte qu'aucun salarié ne puisse percevoir un salaire inférieur à 1 985,20 euros bruts mensuels (temps plein).**

# DIRECTION DES AFFAIRES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

## Isabelle MOREAU

*Directrice des affaires comptables et financières*

**L'année 2024 a été principalement consacrée à la préparation et à la mise en place du nouveau logiciel de paie, dont le déploiement effectif a eu lieu en janvier 2025. Ce projet structurant a mobilisé de manière significative les ressources de l'équipe, tant en termes de coordination que d'accompagnement au changement.**

Dans le cadre du pilotage stratégique du renforcement financier des établissements, cette démarche a notamment contribué à l'amélioration de la situation économique de l'Hôtel du Château de Briançon.

Par ailleurs, suite à la signature du nouveau CPOM, la direction financière a engagé un travail d'actualisation du Rapport Annuel d'Étape, en lien avec les nouvelles orientations fixées par ce cadre pluriannuel.

Une gestion financière rigoureuse a également permis d'identifier et de sécuriser une enveloppe budgétaire dédiée au développement de projets d'accompagnement non couverts par les financements des Autorités de Tarification, renforçant ainsi la capacité d'innovation de l'Association.

Parallèlement, la direction financière a participé aux travaux du groupe de réflexion dédié à la Gestion des Temps et des Activités (GTA), apportant son expertise pour contribuer à une vision cohérente et intégrée des processus RH et paie.

**Malgré ces chantiers importants, l'équipe a su maintenir son engagement sur les dossiers initiés en 2023, assurant leur suivi et leur bonne avancée tout au long de l'année.**

# DIRECTION DE LA QUALITÉ

**Brigitte LOISAY**

*Directrice de la Qualité et du Développement de l'offre et des ressources*

**La mise en place d'un pilotage national de la démarche qualité est un des programmes prioritaires inscrits au plan stratégique 2022-2024 de La Résidence Sociale.** Il engage toutes les parties prenantes et vise à améliorer l'offre de services des ESSMS de l'Association. Il impulse une dynamique d'amélioration progressive et continue de l'offre de services en adéquation avec l'évolution de la législation et les recommandations de la Haute Autorité de Santé. Il contribue à satisfaire les personnes accompagnées et leurs proches.

Cette démarche est vertueuse. Elle est en rupture avec la routine. Elle favorise l'éveil dans les conduites d'accompagnement qui pourraient devenir mécaniques, habituelles ou routinières. Elle impulse un processus de réflexion plus approfondie de l'accompagnement. Elle renvoie aux principes fondamentaux de l'accompagnement et de la bientraitance.

Cette démarche vise à améliorer le bien-être et l'épanouissement des personnes et des professionnels qui les accompagnent. Elle participe à renforcer l'autodétermination, l'autonomie et l'inclusion sociale tout au long du parcours de vie des personnes accueillies à La Résidence Sociale.

Aussi, il appartient à la direction qualité d'accompagner les équipes à s'approprier les recommandations de bonnes pratiques édictées par la Haute Autorité de Santé et, récemment, les nouvelles modalités de l'évaluation de la qualité. C'est ainsi qu'il a été décidé pour l'année 2024 de procéder au bon déroulement des programmes sur :

- La culture de la bientraitance.
- L'autoévaluation - évaluation de la qualité.
- Les suites du diagnostic des pratiques.
- L'élaboration des premières procédures qualité au plan national.

## LA CHARTE DE LA BIENTRAITANCE ET SON TRIPTYQUE

**Si la thématique de la bientraitance est la première inscrite dans le manuel d'évaluation de la qualité de la Haute Autorité de Santé, c'est également l'une des préoccupations prioritaires de l'Association.** De fait, elle fait l'objet d'une attention toute particulière. Ainsi, le désir de notre Association consistant à infuser au quotidien une «culture de la bientraitance» a abouti en mars 2024 à la formalisation d'une Charte Nationale de la Bientraitance sous la forme d'un triptyque. Les trois volets du triptyque mettent respectivement en avant l'expression des personnes accompagnées,

l'engagement des professionnels et celui de l'institution vis-à-vis d'une démarche bientraitante.

La constitution de cette Charte a fait l'objet d'une réflexion collective et participative mobilisant plus de 80 personnes issues de toutes les parties prenantes de l'Association : des personnes accompagnées, des familles, des professionnels et des représentants de la gouvernance. Celle-ci a été diffusée sous forme de brochures et d'affiches, dès le mois de janvier 2025, dans tous les ESSMS.

## EN TANT QUE PERSONNE ACCOMPAGNÉE, JE PEUX :



### EXPRIMER

SANS RÉSERVE MES ATTENTES ET MES BESOINS EN ÉTANT ASSURÉ DE LA CONFIDENTIALITÉ DES ÉCHANGES.

### EXERCER

MON DROIT D'ALERTE ET D'ÊTRE SOUTENU PAR L'ASSOCIATION SI JE RESSENS UNE MALTRAITANCE OU UN NON-RESPECT DE MES DROITS FONDAMENTAUX.

### AGIR

SI MON DROIT DE CHOISIR LE PROJET DE VIE QUE JE SOUHAITE EST REMIS EN CAUSE.

## PROFESSIONNELS, NOUS SOMMES ACTEURS DE LA BIENTRAITANCE :



### NOUS ÉVALUONS

LES CAPACITÉS ET LES LIMITES DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE AFIN DE NOUS ADAPTER ET D'ADAPTER LES RÈGLES EN VIGUEUR.

### NOUS METTONS

L'AUTODÉTERMINATION AU CŒUR DE NOTRE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT, TOUT EN NOUS INSCRIVANT DANS UNE CULTURE DU QUESTIONNEMENT ET DU DOUTE.

### NOUS VEILLONS

À PRENDRE SOIN ET À FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES PERSONNES QUE NOUS ACCOMPAGNONS.

## LA RÉSIDENCE SOCIALE, UNE STRUCTURE ENGAGÉE QUI :



### S'EFFORCE

DE CHOISIR DES MODALITÉS DE COMMUNICATION AUSSI ADAPTÉES QUE POSSIBLE À CHAQUE INTERLOCUTEUR, QUEL QU'IL SOIT.

### ASSURE

UN SUIVI DES MOYENS NÉCESSAIRES À LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES, ET ALERTE LES AUTORITÉS COMPÉTENTES EN CAS DE RISQUE DE DÉGRADATION.

### EST SOUCIEUSE

D'INSTAURER LES CONDITIONS D'UN ENVIRONNEMENT (LOCAUX, NOURRITURE, MATÉRIEL, PERSONNEL ACCOMPAGNANT...) RESPECTUEUX DES PERSONNES QU'ELLE ACCUEILLE.

### SOUTIENS

L'EXERCICE DE L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES QU'ELLE ACCOMPAGNE DANS TOUTES LES DOMAINES, Y COMPRIS LE DOMAINE AFFECTIF.

### CONTRIBUE

À INSUFLER UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE.

“ LA RÉSIDENCE SOCIALE PREND SOIN DES PERSONNES VULNÉRABLES QU'ELLE ACCOMPAGNE ET MOBILISE DES ACTEURS DE PROXIMITÉ POUR CONSTRUIRE AVEC ELLES DES PARCOURS DE VIE ÉPANOUISSANTS ET INCLUSIFS ”

Par ailleurs, un outil d'évaluation des « risques de situations portant atteinte à la bientraitance » a été élaboré par la direction de la qualité. À partir de 2025, il servira d'appui aux professionnels de chaque ESSMS pour questionner les pratiques au regard de la bientraitance et, si nécessaire, proposer des actions correctives à intégrer dans le plan d'amélioration continue de la qualité.

## UNE DÉMARCHE D'AUTOÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

En prévision des évaluations qualité engagées depuis fin 2024, un recensement des procédures, instances et outils disponibles a été réalisé dans chaque ESSMS, conformément aux obligations réglementaires.

Pour préparer les équipes de professionnels et les personnes accompagnées à la démarche d'évaluation de la qualité, un programme d'auto-évaluation de la qualité a été éprouvé à partir du second semestre 2023, notamment en questionnant la thématique « bientraitance » et s'est poursuivi jusqu'au premier semestre 2024.

L'autoévaluation de la qualité s'est ainsi réalisée dans tous les ESSMS, suivant des modalités propres à leurs contraintes d'organisation.

Cet exercice a permis d'utiliser de manière plus exhaustive la plateforme informatique AGEVAL mise à disposition de tous les ESSMS, depuis 2023 et destinée à la formalisation des plans d'amélioration continue de la qualité, à la traçabilité et au suivi des événements indésirables et des plaintes et réclamations.

Cette démarche d'auto-évaluation, menée avec les professionnels et certaines personnes accompagnées, a permis de faire ressortir les points forts et les axes d'amélioration, tout en sensibilisant les équipes à la démarche qualité grâce à une meilleure compréhension des critères à étudier.

Chaque ESSMS a été maître de son pilotage.

C'est ainsi, par exemple, que la direction des ESSMS du territoire de Maine-et-Loire a fait le choix de solliciter un intervenant extérieur pour auditer les personnes accompagnées et les membres du CVS, réalisant de ce fait un exercice d'évaluation de la qualité avant l'évaluation de la qualité programmée en janvier 2025.

La direction qualité, sur demande, est venue en appui de cette démarche.

Le Centre d'Accueil de Jour (CAJ) l'Horizon et Le Foyer d'Hébergement l'Horizon ont, quant à eux, été les deux premiers ESSMS de l'Association à être évalués formellement de manière réglementaire dès le mois de mars 2024 par l'organisme extérieur 4 AS que l'Association a retenu après appel à candidatures.

Les personnes accompagnées, les représentants du CVS, les professionnels et l'équipe de direction se sont mobilisés pour attester de la qualité de l'offre de services proposée.

## **ACTIONS ENGAGÉES À LA SUITE DU DIAGNOSTIC MENÉ PAR FORMAVISION**

**L'organisme Formavision, spécialisé dans l'accompagnement des structures accueillant des personnes rencontrant des TND/TSA, avait été sollicité en 2023 pour mener un diagnostic « flash » au sein des ESSMS dans l'objectif d'évaluer la qualité de nos pratiques au regard des recommandations de la HAS, le bon niveau des compétences, la bonne mesure des taux d'encadrement affectés à chaque public et la bonne adéquation de l'environnement au sein duquel les personnes rencontrant ces troubles évoluent.**

La démarche diagnostic a été déployée entre le dernier trimestre 2023 et l'été 2024.

À partir de cette analyse, le comité de direction national a progressivement élaboré au cours de l'année 2024 les grandes lignes de la feuille de route stratégique pour les prochaines années.

Cette feuille de route stratégique et le plan d'actions associé seront présentés dans le courant de l'année 2025 à la gouvernance puis aux équipes.

Le comité de direction a aussi lancé les premiers chantiers d'expérimentation visant à :

- Renforcer la sécurisation et l'individualisation des parcours.
- Inscrire la bientraitance au cœur des pratiques.
- Continuer à faire monter en expertise des professionnels référents garants de la mise en place des bonnes pratiques.

## **RÉFÉRENTIEL DE PROCÉDURES QUALITÉ**

**Après avoir dressé un inventaire du référentiel national des procédures, la direction de la qualité s'est attelée à l'élaboration de celles qui sont les plus urgentes à mettre à jour et à homogénéiser sur l'ensemble des territoires.**

Ces premières procédures concernent :

- La gestion des événements indésirables.
- La gestion des plaintes et réclamations.

Elles contribuent à :

- Systématiser la déclaration des événements indésirables graves et des plaintes et réclamations auprès des autorités compétentes.
- Définir le processus de traitement approprié suivant la gravité estimée.

# DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE ET DES RESSOURCES

Texte rédigé par **Brigitte LOISAY**

*Directrice de la Qualité et du Développement de l'offre et des ressources*

Le développement de l'habitat inclusif est l'un des trois programmes prioritaires de l'Association. L'offre de logement inclusif est inscrite au projet stratégique 2022-2024. L'année 2024 a confirmé sa concrétisation par l'engagement de plusieurs nouveaux chantiers en Île-de-France et la poursuite de ceux soutenus en Maine-et-Loire depuis deux ans sur le territoire des Pays de la Loire.

## MAINE-ET-LOIRE

### HABITAT INCLUSIF

Depuis 2021, année de début de son déploiement, avec l'appui des bailleurs sociaux Soclova et Angers Loire Habitat, de l'ARS et du Conseil Départemental du Maine-et-Loire, le dispositif d'habitat inclusif se structure et se consolide. Deux nouveaux logements ont été attribués par le bailleur social Angers Loire Habitat en 2024.

Les huit logements ciblés sont tous à présent attribués à des locataires qui bénéficient de l'Aide à la Vie Partagée (AVP). Le collectif d'habitants est désormais constitué. À la demande des habitants et pour tendre à plus d'efficacité pour soutenir le projet de la vie sociale et partagée, La Résidence Sociale est actuellement en quête d'un local de vie sociale pour faciliter la mise en place d'activités qui pourront être partagées avec les autres habitants du quartier. L'une des vocations du projet est d'être un vecteur d'inclusion et de mixité sociale pour développer toutes les interactions souhaitables sur le lieu de vie des personnes bénéficiaires de ce programme.

### CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE POUR L'ADMISSION DES PERSONNES AU SEIN DES ESSMS DE LA RÉSIDENCE SOCIALE EN MAINE-ET-LOIRE

Dans le cadre de la coordination de parcours des personnes ayant reçu une notification pour être admise au sein d'un des ESSMS, un guichet unique a été créé. Il est articulé avec le service du PCPE déjà existant, qui est, lui aussi, un outil de coordination de parcours.

Une coordinatrice de parcours a été nommée pour animer ce guichet et contribuer à soutenir l'autodétermination des personnes et des familles qui recherchent une solution d'accompagnement. Ce guichet a vocation à accueillir les personnes demandeuses d'un accompagnement et leur famille, à recueillir leurs besoins et attentes, à présenter, orienter et conseiller les personnes accompagnées et leur famille vers les différentes structures et dispositifs existants du territoire. Cette nouvelle offre de service contribue à renforcer des partenariats et à alimenter le recueil des données de l'offre de services à développer sur le territoire des Pays de la Loire.

## **EMMÉNAGEMENT À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LES JONQUILLES DES 8 JEUNES ADULTES PORTEURS DE TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE**

**Dans l'attente de la livraison 2026/2027 des logements privés sur la commune de Saint Barthélemy d'Anjou, les jeunes adultes initialement logés en colocation sur le site du Château de Briançon ont emménagé dès le mois de mars 2024 dans une partie indépendante de la Résidence Autonomie les Jonquilles.**

Une étape intermédiaire mais essentielle qui favorise la préparation à vivre dans un chez soi avec la possibilité de bénéficier ;

- D'activités partagées.
- De prestations communes avec les séniors de la Résidence autonomie.

## **ÎLE-DE-FRANCE**

### **LE DISPOSITIF D'HABITAT INCLUSIF DE LA RÉSIDENCE RASPAIL DE BOIS-COLOMBES (92)**

**La Résidence Raspail est en cours de construction. Les sept logements et un local de vie sociale et partagée attribués à notre Association par le bailleur Hauts-de-Seine Habitat seront livrés courant janvier 2027.**

Le projet cible un collectif de 10 personnes, dont 4 personnes âgées et 6 personnes en situation de handicap, toutes désireuses de bénéficier d'un logement autonome et d'une aide à la vie partagée.

### **LE DISPOSITIF D'HABITAT INCLUSIF DE LA RÉSIDENCE CABRAL DE SAINT DENIS (93)**

**En fin d'année 2024, l'Association s'est mobilisée pour répondre à un appel à manifestation d'intérêt émis par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis pour l'attribution de l'Aide à la Vie Partagée, en soutien aux habitants ayant fait le choix de se diriger vers un dispositif d'habitat inclusif.**

C'est en étroite collaboration avec le bailleur social Plaine Commune Habitat, avec la commune de Saint-Denis et le service de l'autonomie du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis que La Résidence Sociale y a répondu, pour proposer un projet d'habitat inclusif intergénérationnel de la résidence Cabral. Ce collectif de 15 habitants (5 personnes de plus de 65 ans et 10 travailleurs en situation de handicap) pourra se constituer à partir du premier semestre 2025. Un local de vie sociale et partagée sera mis à disposition à titre gracieux pour le collectif.

Afin de répondre à un besoin urgent, quatre T1 de la résidence Cabral ont été mobilisés par Plaine Commune Habitat pour les mettre à la disposition de personnes en situation de handicap accompagnées par l'Association et qui cherchaient activement un logement autonome.

À ce jour, ces quatre travailleurs sont habitants de la Résidence Cabral et sont soutenus par l'équipe éducative des ESAT de Marville et Pleyel dans l'attente du déploiement de l'activité de la vie sociale et partagée. Aux dernières nouvelles, une grande solidarité est initiée entre les primo-habitants.

Ces personnes s'intégreront dès que possible au sein du collectif des 15 habitants prévus pour bénéficier de l'aide à la vie partagée.

La politique de développement de l'habitat inclusif s'inscrit dans le temps. Elle témoigne de la volonté participative des différents acteurs : les habitants, les bailleurs sociaux, les conseils départementaux, les mairies et des opérateurs porteurs de projet, tels que notre Association.

Cet engagement :

- Soutient le parcours de vie.
- Favorise l'autodétermination des personnes en situation de handicap ou vieillissantes.
- Désireuses de vivre dans un chez-soi avec l'appui d'un animateur-coordonateur.

En soutien, le service de l'autonomie du département de la Seine-Saint-Denis déploie sur l'année 2025 un programme sur la thématique de l'habitat inclusif.

**Des ateliers spécifiques sont proposés à tous les porteurs de projets opérationnels de la Seine-Saint-Denis. La participation à ces ateliers favorise la réflexion collective des bonnes pratiques pour la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs de droit commun.**

## UNE OFFRE DE SERVICE D'INTERMÉDIATION LOCATIVE

**Mai 2024, obtention de l'agrément préfectoral pour la gestion d'intermédiation locative et gestion sociale sur la région Île-de-France.**

Cette autorisation permettra la création du service de gestion intermédiation locative Île-de-France, qui sera l'interface entre le bailleur social et l'habitant.

## PERSPECTIVES

D'autres projets de développement, qui s'inscrivent dans le cadre du programme prioritaire « habitat inclusif », ou dans la stratégie de transformation et d'amélioration de notre offre médico-sociale sont en gestation.

La direction du développement les accompagne pour continuer à apporter des réponses pertinentes aux nouveaux besoins identifiés sur les territoires où nous agissons.

# BILAN FINANCIER

**Il appartient au Trésorier de l'Association, Gilles CLERC, de vous communiquer les informations chiffrées ainsi que les commentaires appropriés sur :**

- Les états financiers de l'Association.
- Les comptes de fonctionnement de l'année 2024 des établissements en gestion contrôlée.
- Les comptes de fonctionnement de l'année 2024 pour la gestion propre.
- Les principaux postes du bilan consolidé de l'Association.
- Les éléments structurels du bilan traduisant la solidité financière de l'Association.

## SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

**De nouvelles offres sont venues augmenter l'assiette consolidée de ressources sur l'exercice 2024 :**

- Création d'une SCI dénommée SCI LRS Les Fourches, détenues principalement par l'Association, destinée à acquérir et à maintenir un bâtiment situé à Pierrefitte-sur-Seine (commune de Saint-Denis), regroupant à partir du 01/02/2025 les services administratifs de l'ESAT PLEYEL et de l'annexe d'activités éducatives de l'EMPRO précédemment installés à la Ferme des Possibles à Stains.
- Location d'appartements à la Résidence autonomie Les Jonquilles à Bauné pour accueillir les 8 jeunes du projet « Habitat partagé », initialement logés à la Marzelle sur le domaine du château de Briançon.
- Unité Situations Complexes : Financement d'une place supplémentaire à compter du 01 septembre 2024.

## LES ETATS FINANCIERS DE L'ASSOCIATION

**Le total des produits de l'année 2024 s'élève à 29 625 479 euros et le total des charges à 28 377 637 euros.**

Le résultat comptable de l'année 2024 pour l'Association est en excédent de 1 247 841 euros. Compte tenu de la reprise des résultats 2022 à hauteur de 110 559 euros, il en ressort un résultat administratif excédentaire de 1 358 400 euros.

Le résultat comptable est constitué par :

— Le résultat d'exploitation :	+	1 022 020 euros
— Le résultat financier :	+	7 879 euros
— Un résultat exceptionnel :	+	228 597 euros
— L'impôt sur les sociétés:	-	10 655 euros

Les ajustements effectués pour se conformer au (PCG) génèrent un excédent supplémentaire de 634 506 euros intégré dans le résultat d'exploitation.

Le total du bilan au 31 décembre 2024 s'élève à 25 835 213 euros contre 25 201 334 euros au 31 décembre 2023.

Le bilan peut être présenté synthétiquement de la manière suivante :

	ACTIF			PASSIF	
	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
Actif immobilisé net	10 745 388	10 923 903	Fonds propres	7 672 040	7 672 040
Stock en cours	7 841	5 550	Résultat	1 247 841	2 294 486
Avances	3 646	13 272	Réserves	6 017 725	5 524 640
Créances	2 989 329	2 648 660	Report à nouveau	1 948 453	980 873
Placements	762	762	Autres fonds propres	912 929	1 087 878
Disponibilités	11 973 651	11 463 360	Provisions	157 767	216 137
Charges constatées d'avance	114 596	145 827	Fonds dédiés	1 477 084	1 515 757
			Emprunts	2 454 377	2 235 998
			Dettes	3 946 997	3 973 525
	25 835 213	25 201 334		25 835 213	25 501 334

## BILAN FINANCIER

**Au 31 décembre 2024, le Fonds de Roulement Net Global de l'Association s'élève à 9 778 953 euros, soit une amélioration de 262 536 euros par rapport à l'exercice 2023. Il se compose de deux éléments principaux :**

- Un Fonds de Roulement d'Investissement positif de 3 491 340 euros, qui correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables.
- Un Fonds de Roulement d'Exploitation de 6 287 612 euros, représentant la part des ressources stables non mobilisables pour l'investissement, constituée principalement de réserves, subventions, provisions, ainsi que des résultats affectés ou en attente d'affectation.

L'Association affiche un excédent de financement d'exploitation de 825 318 euros, légèrement inférieur à celui de 2023 (855 019 euros). Cela signifie qu'à la clôture de l'exercice, le montant des dettes d'exploitation non encore réglées reste supérieur au montant des créances à encaisser.

La trésorerie globale s'établit à 10 604 271 euros, en progression par rapport à l'exercice précédent. Elle correspond à une couverture d'environ 136 jours de charges, ce qui constitue une situation globalement satisfaisante. Il convient néanmoins de rappeler que ces données sont présentées de manière agrégée et que cette situation de trésorerie peut varier sensiblement d'un établissement à l'autre. Elle ne reflète donc pas nécessairement la réalité financière individuelle de chaque entité gérée.

## LES COMPTES DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS EN GESTION CONTRÔLÉE

**Le total des produits pour les établissements sous gestion contrôlée s'élève à 20 059 214 euros et le total des charges à 19 514 659 euros.** Il ressort un résultat comptable excédentaire cumulé pour l'année 2024 à hauteur de 544 556 euros.

Le résultat administratif 2024, après reprise des résultats 2022 pour un montant de 110 559 euros et avant retraitement PCG de 615 639 euros s'élève à 39 476 euros. Il est constitué de la manière suivante :

	2024	2023	Variation
SIEGE	10 912	20 708	-9 795
EMP	-24 830	9 452	-34 282
IME CHAPTAL	91 041	3 639	87 402
EMPRO	-66 065	42 644	-108 709
ESAT PLEYEL	-4 013	-23 473	19 460
ESAT MARVILLE	-26 619	-58 541	31 923
IME BAUNE	-132 831	-25 003	-107 828
ESAT ATELIER DU CHÂTEAU	5 320	11 386	-6 065
FOYER L'HORIZON	50 216	45 337	4 879
C.A.J L'HORIZON	96 077	111 539	-15 461
SEJOUR REPIT	37 913	106 373	-68 460
USC	8 161	9 841	-1 680
SESSAD	14 315	110	14 205
SAMSAH	-22 578	12 509	-35 088
MAS	2 457	33 132	-30 675
Résultats Comptable	39 476	299 651	-260 175
Retraitement PCG	615 639	721 514	-105 875
Resultats après retraitement	655 115	1 021 164	-366 049

## LES COMPTES DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS EN GESTION PROPRE

Le total des produits s'élève à 10 327 635 euros et le total des charges à 9 624 351 euros. Il ressort un résultat comptable excédentaire à hauteur de 703 284 euros.

L'Association a perçu des cotisations « adhérents » et des dons pour un montant de 10 755 euros.

Les produits financiers s'élèvent à hauteur de 42 791 euros et concernent principalement les intérêts perçus sur les placements bancaires.

**Le résultat avant retraitement PCG de 684 417 euros est ventilé de la manière suivante :**

	2024	2023	Variation
ASSOCIATION	87 064	459 774	-372 711
ESAT PLEYEL	280 186	305 179	-24 994
ESAT MARVILLE	155 200	144 365	10 835
ESAT ATELIER DU CHÂTEAU	171 006	204 822	-33 816
RAJ les Jonquilles	-62 738	-32 345	-30 393
SAAD	6 810	28 699	-21 889
HOTELLERIE	-37 069	-45 451	8 381
HABITAT INCLUSIF + SR hors département	83 960	96 275	-12 315
Résultat Comptable	684 417	1 161 319	-476 902
Retraitement PCG	18 867	110 085	-91 218
Resultat après retraitement	703 284	1 271 404	-568 120

## En Conclusion :

**Au vu de ces résultats, l'Association conserve une situation financière globalement solide, permettant d'aborder l'année suivante avec confiance. Toutefois, une vigilance reste de mise afin d'anticiper toute fluctuation et maintenir une gestion équilibrée des ressources, en particulier celles provenant des dotations budgétaires de la gestion contrôlée, dont le niveau ne reflète pas toujours les contraintes économiques rencontrées. Ce bilan met également en lumière la rigueur et l'efficacité des stratégies financières mises en place, garantissant la pérennité de l'Association et la poursuite de ses missions.**

Le suivi des deux activités déficitaires de la gestion propre (Résidence autonomie et Hôtellerie du château de Briançon) reste une priorité. Une analyse régulière de leur situation est menée afin d'identifier les leviers d'amélioration et d'ajuster les stratégies nécessaires pour limiter les risques de dégradation à long terme. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de préserver l'équilibre global tout en maintenant la qualité des services proposés.

L'Association poursuit son développement par la transformation et l'évolution de son offre en tenant compte des besoins constatés sur les territoires, notamment par :

- La sécurisation des parcours des personnes accompagnées pour favoriser une réponse adaptée à chacune et la recherche de solutions de suite.
- Le développement progressif d'une offre d'hébergement en milieu ordinaire sur les différents territoires (à travers des projets d'habitat inclusif).
- L'ajustement permanent des taux d'encadrement au sein des établissements et services pour tenir compte de l'évolution des profils accueillis.
- Le développement de filières inclusives d'insertion professionnelle à travers des dispositifs innovants intégrant des partenariats avec des entreprises et la mise en place de cursus de formations métier qualifiées ou certifiées.



# LES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SUR NOS TERRITOIRES

Moments marquants dans les établissements et services de La Résidence Sociale

# EMPRO BOIS MOUSSAY

---

L'EMPro, (Externat Médico-Professionnel) de Stains a été crée en 1972. Initialement situé à Saint-Denis, il est aujourd'hui implanté dans la commune de Stains.

L'établissement peut accueillir jusqu'à 34 bénéficiaires âgés de 14 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle. L'admission se fait sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

# UNE IMMERSION AU CŒUR DES JEUX OLYMPIQUES

## Une aventure collective forte

**T**out au long de l'année scolaire 2023-2024, un petit groupe de jeunes volontaires de l'EMPro a participé à un atelier hebdomadaire autour des Jeux Olympiques, avec l'appui de l'URIOPSS et d'un encadrant de l'établissement. Tous les jeudis matin, ils ont été accompagnés pour mieux comprendre l'histoire des Jeux, se repérer sur les sites olympiques et se préparer à leurs futures missions.

Du 3 au 7 août 2024, trois jeunes, Yassine, Malcolm et Hocine, ont ainsi été mobilisés comme volontaires sur les sites olympiques, principalement au Stade de France et au village olympique.



Ils ont assuré différentes missions : point information, objets trouvés, ravitaillement des volontaires dans les allées du stade, accueil du public en tribune... Le tout dans une ambiance festive, aux côtés d'autres jeunes issus d'IME partenaires et en présence de Manu, volontaire de l'ESAT.

Les journées débutaient par un passage au centre des volontaires pour confirmer leur présence, recevoir leurs missions, puis se rendaient sur les différents points d'intervention. Les échanges avec les spectateurs, les interactions avec d'autres volontaires et l'énergie du stade ont marqué les esprits.

Cette expérience a été vécue comme une aventure collective forte, porteuse de fierté et de confiance. Elle a permis aux jeunes de s'impliquer pleinement dans un événement majeur, de se confronter au monde extérieur et de participer activement à une mission citoyenne et inclusive.

# ESAT MARVILLE

---

## L'ESAT Marville

(Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail), implanté dans la commune de Stains, accueille 94 adultes en situation de handicap mental.

Il favorise l'insertion professionnelle et le développement des compétences des personnes accompagnées à travers diverses activités : espaces verts, maraîchage biologique, façonnage et conditionnement, blanchisserie, locations et entretien de plantes vertes en entreprise, artisanat, tri sélectif.

# 10<sup>e</sup> ÉDITION DE L'EXPOSITION « POSITION'ON »

## Une décennie de création artistique à l'ESAT Marville



L'année 2024 a marqué un cap symbolique pour l'atelier d'art créatif de l'ESAT Marville. dix années d'existence, de productions collectives, de rencontres et d'émotions. L'occasion de célébrer également les 10 ans de l'exposition « Position'on » au 60 Adada de Saint-Denis, devenue un rendez-vous attendu, tant par les artistes que par les visiteurs.

Cette édition anniversaire s'est distinguée par une programmation enrichie : une exposition prolongée, des événements inédits, dont une soirée lecture avec le GEM de Stains et La Trame et un spectacle d'éloquence rassemblant jeunes de l'EMPRO et travailleurs de l'ESAT.

Dans ce même élan, un film documentaire a été tourné à l'occasion des 10 ans. Réalisé par Ghislaine Valadou, ce film donne la parole aux artistes de l'atelier et les invite à partager, en toute simplicité, ce qui les anime. À travers une question aussi simple que percutante.

**« À QUOI TU PENSES DANS TA TÊTE  
QUAND TU DESSINES ? »**

C'est tout un regard sur le monde, intime et sensible, qui se dévoile.



# ESAT PLEYEL

---

## L'ESAT Pleyel

(Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail), accueille 70 adultes en situation de handicap mental.

Sa principale mission est de promouvoir l'insertion professionnelle ainsi que le développement des compétences des personnes accompagnées à travers des activités dans la restauration (collective traditionnelle et traiteur) et dans l'hôtellerie.

# JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

## Une année dynamique à l'ESAT Pleyel



L'année 2024 a été marquée par une dynamique collective à l'ESAT Pleyel, portée par l'engagement des professionnels et des personnes accompagnées.

L'un des moments forts a été la participation de plusieurs travailleurs au programme « Handicap et Volontariat », porté par Paris 2024, le gouvernement et l'Uriopss Île-de-France. En tant que bénévoles, ils ont pu vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques de l'intérieur : une expérience à la fois exigeante et inoubliable, qui a contribué à renforcer leur autonomie et leur confiance.

Le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis a également permis à d'autres personnes accompagnées d'assister aux épreuves grâce à une dotation de billets. Une belle occasion de vivre cet événement mondial de manière inclusive et partagée.

Au-delà des Jeux, les équipes ont poursuivi leur engagement au quotidien, dans les ateliers comme dans les projets collectifs, avec toujours la même volonté : accompagner chacun dans son parcours, valoriser les compétences et ouvrir des perspectives.



Un grand merci à toutes et tous pour cette année riche et engagée.

# IME CHAPTAL

---

L'IME Chaptal (Institut Médico-Éducatif) créé en 1969 et géré, depuis 2012 par La Résidence Sociale est situé à Épinay Sur Seine.

Il accueille 38 jeunes âgés de 3 à 14 ans en situation de handicap mental (déficience intellectuelle avec ou sans troubles du comportement, troubles envahissants du développement).

# L'IME CHAPTAL : DEUX TEMPS FORTS AUTOUR DU SPORT

## L'olympisme comme fil rouge des temps forts de l'année

**À** l'IME Chaptal, l'année a pris des couleurs olympiques, au fil d'événements qui ont rassemblé jeunes, familles et partenaires autour des valeurs du sport.

Le 8 juin, une grande journée d'Olympiades s'est tenue au parc municipal des sports d'Épinay-sur-Seine, en partenariat avec l'École Municipale de Sports. Organisé avec le soutien de l'association AEHLA, cet événement a permis de faire vivre aux jeunes une expérience collective en plein air, sous le signe de l'esprit d'équipe et du respect.

Quelques jours plus tard, le 15 juin, la cour de l'établissement accueillait la kermesse annuelle, orchestrée par l'association Les Enfants Handicapés et Leurs Amis (AEHLA). Médailles, jeux, tombolas, musique et restauration sur place ont rythmé cet après-midi festif ouvert aux habitants du quartier, dans une ambiance conviviale et inclusive.



# EMP EUROPE

---

L'EMP Europe (Externat Médico Pédagogique) créé en 1956, est l'un des premiers établissements médico-sociaux de La Résidence Sociale.

Il fonctionne en semi-internat mixte et accueille 70 jeunes en situation de handicap mental.

Ouvert 210 jours par an, il est géré sous le contrôle du Ministère de la Santé via son instance régionale l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

# STRUCTURATION, INCLUSION, ÉVOLUTION

## UNE ANNÉE DE TRANSFORMATION À L'EMP EUROPE

**L'**année 2024 a marqué une étape importante pour l'EMP Europe avec la montée en puissance du dispositif PCM (Professional Crisis Management). Deux professionnels, Laurent et Marlène, ont été certifiés instructeurs, apportant ainsi un soutien structurant à l'ensemble des équipes dans la gestion des situations de crise.

Quinze praticiens ont également été formés, permettant de généraliser progressivement cette démarche au sein de l'établissement. La mise en œuvre concrète de cet accompagnement s'est traduite par la création d'outils adaptés (classeur, « choose box », fiches personnalisées), la réorganisation des espaces et la mise en place d'un planning d'astreinte des professionnels certifiés.

Ce dispositif, présenté aux familles dès la rentrée, a été très bien accueilli. Elles ont notamment accepté que leurs enfants ne soient pas accueillis une matinée par mois, afin de permettre aux équipes de disposer d'un temps dédié à la coordination éducative.

La dynamique d'évolution s'est également traduite par une réorganisation des ateliers, avec une programmation décloisonnée repensée à partir de septembre 2024. Tous les jeunes, dès 13 ans, participent désormais à deux activités par après-midi, pensées selon leurs compétences, appétences et besoins spécifiques. Les ateliers (cuisine, jardin, éco-citoyenneté, théâtre, journal etc.) favorisent le vivre-ensemble, la mutualisation des moyens et préparent les jeunes à leur orientation vers l'EMPro ou le secteur adulte.

## MIEUX ACCOMPAGNER, MIEUX BOUGER

L'EMP poursuit également son engagement en faveur de l'inclusion par le sport, dans la continuité des actions engagées les années précédentes. En 2024, plusieurs temps forts ont rythmé l'année :

- Une rencontre inversée dans le cadre de la SOP (Semaine Olympique et Paralympique), avec la participation d'une classe de CP de l'école Jules Ferry à une séance de sport adapté, partagée avec les jeunes de la section Découverte.
- La course contre la faim, organisée comme chaque année avec les sections des plus grands : 821 euros ont été collectés pour soutenir l'action d'Action Contre la Faim au Bangladesh.
- Le dispositif « ESMS & Clubs », lancé grâce à une convention entre l'ARS, le CPSF et le Comité Départemental 92 de Hockey. Huit jeunes ont ainsi pu participer à un cycle de dix séances, animées par un intervenant du comité.
- Des temps festifs et des ateliers pour grandir.

# CAJ L'HORIZON

---

Le CAJ « passerelle travail » accueille 15 usagers âgés de 20 à 30 ans déficients intellectuels en apprentissage au travail avec pour projet d'intégrer un ESAT.

Le CAJ « passerelle Voltaire » se situant rue Voltaire, à Rueil Malmaison, accueille en séquentiel des personnes déficientes intellectuelles vieillissantes en transition vers la retraite et des personnes porteuses de troubles psychiques ou de troubles du spectre autistique vivant à domicile.

Il peut accueillir l'équivalent de 15 ETP.

Les personnes accueillies ont suffisamment d'autonomie pour accomplir les actes de la vie courante, mais requièrent néanmoins un accompagnement vigilant et personnalisé pour développer leurs compétences et favoriser leur inclusion sociale.

# LE CAJ EN LUMIÈRE AUX CHAPITEAUX TURBULENTS

## QUAND LA DANSE DEVIENT VECTEUR D'INCLUSION AU CAJ



**D**ans une démarche d'inclusion, des cours de danse sont proposés depuis le mois d'octobre 2022 avec l'association Mela'duende dans une salle municipale à Nanterre. Les cours sont animés par une professeure de danse formée au handicap.

À partir de janvier 2024, les cours se sont focalisés sur l'apprentissage d'une chorégraphie en vue d'une représentation en public au mois de juin aux Chapiteaux Turbulents à Paris. La représentation du CAJ a fait partie d'un spectacle inclusif avec des personnes porteuses ou non de handicap, réunissant enfants et adultes.

Au cours des séances, les danseurs ont pu apprendre progressivement les pas de danse faisant appel à leur mémorisation et à leur autonomie. Cela a permis aux personnes d'apprendre à travailler ensemble, de s'entraider, mais également de renforcer leurs liens. Les personnes ont pu faire l'expérience de l'expression corporelle dans un cadre donné, de stimuler leur imagination. La danse amène à prendre du plaisir au travers de différentes sensations corporelles sur différents rythmes musicaux.

La représentation a fait l'objet de deux répétitions dans la salle de spectacle afin de préparer les personnes à ce nouvel environnement, mais également aux paramètres artistiques tels que l'éclairage, la scène, le public, les loges. Les personnes ont pu s'approprier l'espace et répéter dans les conditions du spectacle.

Cette représentation a permis aux personnes de travailler sur la confiance en soi, sur la représentation devant des proches et des inconnus et de favoriser une dynamique de groupe dans un contexte particulier.

Cet événement a vivement suscité l'envie des autres personnes accueillies au CAJ et a permis en septembre de reconduire cette activité et d'agrandir le groupe.

Une réelle évolution a été constatée pour l'ensemble du groupe et la professeure de danse a su adapter les séances à leur progression et à la nouvelle dynamique de groupe permettant aux personnes de continuer à explorer la danse et à progresser dans leur pratique.



# ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS ESAT L'ATELIER DU CHÂTEAU

L'ESAT L'Atelier du Château (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail) accueille et accompagne des personnes en situation de handicap mental.

Il permet de favoriser l'intégration et l'évolution des travailleurs handicapés à la vie de l'établissement, en les aidant à développer leur potentiel afin d'atteindre un niveau d'autonomie et de technicité maximal, et ce, en fonction de leurs capacités personnelles

ESAT ≡  
L'atelier  
du ≡  
château

 La Résidence Sociale  
En chemin vers l'autonomie

# RETOUR AU VERT AU CŒUR DE PARIS

## UN PARTENARIAT RELANCÉ ENTRE NOTRE ATELIER ESPACES VERTS ET LE CAMPING 4 ÉTOILES DE PARIS

L'année 2024 a marqué une étape importante pour notre atelier Espaces Verts avec le retour d'un partenariat emblématique : le camping 4 étoiles de Paris, situé dans un environnement naturel préservé, au cœur du 16<sup>e</sup> arrondissement et en bordure de Seine.



Après une première collaboration particulièrement positive entre 2016 et 2020, suspendue en raison de la crise sanitaire, l'établissement a de nouveau fait appel à notre savoir-faire, dans un contexte renforcé par la préparation et l'accueil des Jeux Olympiques de Paris. Ce renouvellement de confiance est une véritable reconnaissance du professionnalisme et de l'implication de nos équipes.



Les interventions, planifiées de mi-octobre à fin décembre 2024, ont été à la hauteur des enjeux :

- Entretien paysager intensif avec la taille de haies sur l'ensemble du site.
- Ramassage et traitement des feuilles mortes sur un terrain arboré exceptionnel (plus de 2 500 arbres et arbustes, dont 500 arbres remarquables).

Grâce à la mobilisation rigoureuse de plusieurs groupes de travailleurs, nos équipes ont assuré une présence continue, alternant les chantiers avec une coordination fluide. L'utilisation de notre aspirateur à feuilles et de nos camions-bennes a permis une gestion efficace et écoresponsable des déchets végétaux.

Ce projet a représenté bien plus qu'un chantier : il a été un levier de valorisation pour les travailleurs, qui ont pu intervenir dans un lieu prestigieux, en lien avec un événement mondial et dans un cadre de travail exceptionnel.

Le bilan est très positif, tant sur le plan technique qu'humain et la direction du site a déjà évoqué une extension du partenariat pour 2025, avec un volume d'interventions en hausse. Cette réussite illustre parfaitement la capacité de notre établissement à répondre à des projets ambitieux, en mobilisant nos compétences techniques, notre réactivité et la force du collectif.

# ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS FOYER L'HORIZON

Le Foyer l'Horizon accueille 30 résidents adultes en situation de handicap mental relevant de déficiences intellectuelles, avec ou sans troubles associés.

Les résidents du Foyer sont des travailleurs en ESAT ou bénéficiaires de CAJ, habitant à Rueil-Malmaison ou dans les communes environnantes.

# UN TEMPS FORT POUR SE DÉFOULER ET SE DÉPASSER

## UNE IMMERSION INCLUSIVE DANS LE SPORT

**L**ors de la fête estivale des établissements de Rueil-Malmaison, l'association AJIR est venue proposer des séances d'initiation à différents sports, dont la boxe. L'activité a tout de suite eu beaucoup de succès auprès des personnes accompagnées. À la suite d'un échange avec le responsable de l'association, il a été proposé d'intégrer les cours tout public organisés le dimanche.

Aujourd'hui, huit résidents participent à ce rendez-vous hebdomadaire. Ce ne sont pas des cours adaptés, mais bien des séances inclusives, ouvertes à tous les niveaux. C'est Philibert, le coach, qui adapte ses exercices en fonction des capacités de chacun. Les résidents sont accompagnés par un éducateur et ne manqueraient ce rendez-vous pour rien au monde.

Pour certains, c'est un vrai exutoire. Ce temps leur permet de se défouler, de prendre confiance et surtout d'être pleinement intégrés au groupe, sans distinction de handicap. Être mélangés aux autres adhérents, comme n'importe qui, c'est ce qui compte le plus.

Cette activité, à la fois simple et régulière, a trouvé toute sa place dans le quotidien des participants. Elle montre combien le sport peut devenir un levier fort d'inclusion et de bien-être, dès lors qu'il est accessible et partagé.



# HABITAT INCLUSIF

---

Nouvelle forme d'accompagnement pour les personnes fragilisées et/ou en situation de handicap, visant les personnes atteintes de troubles psychiques, les jeunes majeurs en situation de handicap et les personnes vieillissantes. Il promeut un projet de vie sociale et partagée.

Les principales actions sont :

- **Intermédiation locative et ingénierie sociale :** Soutient la création, l'animation et la coordination du projet avec les habitants, selon leurs intérêts communs.
- **Soutien et socialisation :** Facilite la socialisation, lutte contre l'isolement en répondant aux besoins des habitants.
- **Promotion de l'autonomie :** Favorise l'autonomie par des réponses adaptées.

# HABITAT INCLUSIF : DES INITIATIVES QUI RASSEMBLENT

## DES VENTES LOCALES POUR RENFORCER L'AUTONOMIE

**E**n 2024, les habitants de l'Habitat Inclusif se sont pleinement emparés de la dynamique collective, en menant deux actions d'autofinancement aussi engagées que fédératrices. À travers la confection de pâtisseries et de kits à cookies, puis leur vente lors d'événements locaux, les résidents ont conjugué entraide, organisation et fierté du travail accompli.

La première opération s'est déroulée dans le cadre d'une soirée dansante à la maison de quartier Jean Vilar. Ensemble, quatre habitants ont préparé gâteaux et crêpes, puis animé un stand de vente. Grâce aux recettes récoltées, ils ont pu s'offrir un repas convivial dans un restaurant local, afin de partager un moment simple et chaleureux.

Quelques semaines plus tard, les habitants ont renouvelé l'expérience lors du Salon du Livre et du Jeu à Briançon, en tenant un stand de cookies faits maison. Moins lucratif, certes, mais tout aussi enrichissant humainement : « On a appris à mieux s'organiser, à faire chacun notre part et surtout à aller vers les autres », confie Maeva.

Ces projets ont renforcé la cohésion du groupe et ancré les habitants dans la vie locale, illustrant parfaitement les valeurs de l'habitat inclusif : initiative, inclusion et lien social.

# SÉJOURS REPIT

---

En 2022, le service "Loisirs Handicap" était un dispositif accueillant majoritairement des jeunes en situation de handicap et relevant de la protection de l'enfance. C'est un des services de l'association La Résidence Sociale, basé au château de Briançon, à Bauné. Il offre aux usagers accueillis un cadre de vie exceptionnel.

Un nouveau projet voit le jour en 2023, avec le dispositif Séjours répit.

# BAPTÊME DE L'AIR À L'AÉROCLUB D'ANGERS MARCÉ

## UNE JOURNÉE INOUBLIABLE À L'AÉROCLUB D'ANGERS MARCÉ

**L**es 15 mai et 5 juin 2024, six jeunes accompagnés par le Service Séjours Répit de La Résidence Sociale ont participé à une journée organisée par l'Aéroclub d'Angers Marcé, en partenariat avec l'association Ailes et Sourires Angevins. Cet événement visait à favoriser l'inclusion par une approche originale : découvrir le monde de l'aviation, aux côtés d'enfants issus d'établissements spécialisés et de jeunes du milieu ordinaire.

L'objectif était clair : provoquer la rencontre, susciter la curiosité, créer du lien, le tout dans un environnement peu familier pour ces jeunes.



La matinée a été consacrée à des animations ludiques autour de l'univers aéronautique, organisées en partenariat avec le musée Espace Air Passion. L'après-midi, moment fort de la journée : un baptême de l'air, durant lequel les jeunes ont pu embarquer pour un vol de 20 minutes à bord d'un petit avion, partagés avec des enfants de Seiches-sur-le-Loir.

Ce moment, à la fois impressionnant et émouvant, a permis à plusieurs jeunes de dépasser leurs appréhensions et de vivre une véritable aventure humaine et sensorielle.

En parallèle des vols, d'autres participants ont pris part à des ateliers créatifs (fabrication d'avions en carton, découverte du matériel de vol), dans une ambiance conviviale et inclusive.

Soutenu par les villes d'Angers, Seiches-sur-le-Loir et Marcé et par le Comité Régional Aéronautique, ce projet rassemble chaque année de nombreux bénévoles pour proposer une expérience collective fondée sur l'ouverture, l'accueil et la mixité.

# USC

---

L'USC (Unité Situations Complexes) propose un accueil à temps complet sur 240 jours. La Résidence Sociale a collaboré avec une autre association du territoire pour couvrir la totalité des accompagnements pour les 3 jeunes de l'Unité Situations Complexes.

# UNE EXPÉRIENCE UNIQUE POUR LES JEUNES

## ENTRE BAIGNADES ET BALADES, UN SÉJOUR STRUCTURANT ET INCLUSIF

**L**e temps d'un week-end, l'USC a pris le large direction les Sables d'Olonne. Une escapade estivale minutieusement organisée pour offrir à de jeunes adultes un véritable temps de détente, d'ouverture et de découverte.

Accompagnés par trois éducateurs, les résidents ont profité d'un programme riche et accessible : baignades, visite du zoo et de l'aquarium, balades en rosalie, restaurant... Des expériences nouvelles, culturelles et sensorielles, qui ont favorisé l'autonomie, la socialisation et l'adaptation à un environnement inconnu.

Le bilan est très positif. Les équipes ont constaté une belle dynamique de groupe, une diminution des troubles du comportement chez certains participants et un réel plaisir à vivre ensemble.

Fait marquant : un troisième résident, moins à l'aise, a pu être intégré une journée au groupe. Une première étape encourageante, qui ouvre la perspective d'un séjour complet pour lui en 2025.

Ce projet, porteur de sens, montre l'importance des séjours adaptés pour favoriser la confiance, l'estime de soi et le bien-être des personnes accompagnées.

# SESSAD / PCPE

---

Le SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile) s'adresse à des enfants, adolescents, jeunes adultes, âgés de 0 à 20 ans, présentant principalement des déficiences intellectuelles, des troubles du comportement. Sa capacité d'accueil est de 40 places.

Le PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap sans solution ou en risque de rupture de parcours de vie et bénéficiant d'une notification MDA.

# UNE PREMIÈRE JOURNÉE PORTES OUVERTES

## UN TEMPS D'ÉCHANGE POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE NOS MISSIONS

**L**e 6 décembre 2024, les équipes du SESSAD et du PCPE ont organisé leur première journée portes ouvertes, un moment important dans la vie du service. Cette initiative visait à renforcer la communication avec les familles et les partenaires du territoire, en facilitant la connaissance de notre fonctionnement et en encourageant la dynamique partenariale.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre en amont pour structurer cette journée :

- Création d'une plaquette de présentation dédiée au SESSAD.
- Actualisation de la plaquette d'information du PCPE.
- Aménagement du hall d'entrée pour améliorer l'accueil.
- Modernisation du trombinoscope pour faciliter le repérage des professionnels.

Environ 30 visiteurs ont participé à cette journée, parmi lesquels des représentants de la MDA, de CESAME, d'ESMS et de l'Éducation nationale. Ils ont pu découvrir les locaux, échanger avec les professionnels et se familiariser avec l'offre de service à travers des visites libres et des temps d'échange.

Au-delà de la simple présentation de l'activité, cet événement a été l'occasion de mieux faire connaître notre identité de service, de renforcer la lisibilité de notre action sur le territoire et d'approfondir les liens partenariaux existants. Les échanges ont également permis de mieux appréhender les dispositifs ou structures émergentes dans l'écosystème local.

En initiant cette journée portes ouvertes, les services SESSAD et PCPE affirment leur volonté de maintenir une communication active et ouverte, au service d'un ancrage renforcé dans le tissu local et d'une amélioration continue de leur action.

# HABITAT PARTAGÉ : SAMSAH ET SAAD

---

Le SAMSAH (Service d'Accompagnement médico-social pour adultes handicapés) a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soin, de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes en situation de handicap.

Ce service en milieu ordinaire vise une plus grande autonomie des personnes.

Le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) propose, en fonction des besoins de la personne, des prestations d'accompagnement qui porte sur la vie quotidienne, le relationnel et l'aspect social.

# UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR L'HABITAT PARTAGÉ À LA RAJ

## UN TEMPS D'ÉCHANGE POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE NOS MISSIONS

**E**n mars 2024, le dispositif Habitat Partagé du SAMSAH a connu une avancée majeure avec son installation au sein de la Résidence Autonomie Les Jonquilles, à Bauné. Ce déménagement s'inscrit dans le projet plus large porté par les équipes du SAMSAH et du SAAD et vient consolider une dynamique d'autonomie progressive, d'inclusion sociale et d'accompagnement individualisé.

Les jeunes adultes accompagnés ont quitté la colocation pour intégrer des appartements individuels (T1 bis et T2), situés dans une aile dédiée de la résidence. Chaque logement dispose d'une cuisine aménagée, d'un salon et d'une salle de bain. Ce nouveau cadre permet de mettre en pratique tous les actes du quotidien : préparer ses repas, faire sa lessive, fermer son logement à clé, entretenir son intérieur... autant de gestes simples qui deviennent de véritables leviers d'apprentissage.

Mais vivre en autonomie, c'est aussi apprendre à créer du lien. Pouvoir inviter ses proches, recevoir de la visite, organiser un repas chez soi : autant de situations concrètes qui participent à la construction d'un « chez soi » à la fois personnel et ouvert. Ce nouvel environnement permet aux jeunes adultes de gagner en estime de soi, de développer leurs compétences sociales et de s'affirmer dans leur parcours de vie.

Ce changement a mobilisé l'ensemble des équipes du SAMSAH et du SAAD, ainsi que les familles. Et malgré l'investissement nécessaire pour cette transition, les activités collectives n'ont pas été mises de côté : sorties guinguette, journées sport adapté avec l'IFEPSA, randonnées, relaxation, piscine... Autant de temps forts partagés, en lien avec les équipes et les autres habitants de la Résidence Autonomie.

Ce nouveau chapitre pour l'Habitat Partagé illustre pleinement l'engagement des services à soutenir une qualité de vie digne, ouverte et respectueuse du rythme de chacun.

# CHÂTEAU DE BRIANÇON

---

Le Château de Briançon, est un hôtel 3 étoiles, situé au coeur de Loire-Authion.

Avec ses chambres de standing et son cadre unique empreint d'histoire, il accueille des touristes du monde entier.

Il accueille en ses murs des Séjours Répit et propose également un accueil pour les personnes en situation complexe.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique solidaire et inclusive en lien avec les personnes en situation de handicap ainsi que le village d'artisans-artistes qui s'est progressivement créé dans les dépendances du Château de Briançon.

# SALON DU LIVRE ET DU JEU : UNE 2<sup>e</sup> ÉDITION RÉUSSIE

La deuxième édition du Salon du Livre et du Jeu s'est tenue les 23 et 24 novembre 2024 au Château de Briançon, dans les Pays de la Loire. Dans une ambiance familiale, près de 460 visiteurs ont fait le déplacement pour découvrir les auteurs, artistes, artisans et créateurs exposants. Un véritable succès pour cette nouvelle édition qui a mis en lumière les talents des Pays de la Loire.



## À LA DÉCOUVERTE DES CRÉATEURS DE LA RÉGION

Le Salon du Livre et du Jeu a mis à l'honneur les talents des Pays de la Loire, rassemblant 25 exposants : auteurs, artistes, artisans et créateurs. Dispersés dans les différentes pièces du château, ils ont créé une atmosphère conviviale où visiteurs et exposants ont pu échanger, découvrir de nouvelles créations et participer à de nombreuses activités.

- Côté livres, les visiteurs ont rencontré des écrivains aux univers variés : littérature jeunesse, fantaisie, romans, biographies, récits graphiques... Chaque stand révélait une nouvelle histoire.
- Côté artistique, les illustrateurs, céramistes, photographes et créateurs ont présenté leurs œuvres. Leur créativité a su attiser la curiosité des passionnés.
- Côté jeux, le salon a conquis toutes les générations grâce à une offre riche : jeux de société pour tous les âges, initiations aux jeux de rôle et une salle d'arcade rétro. Les animations proposées par l'association Les Arts Ludiques comprenant des loups-garous et des jeux de rôle ont ajouté une dimension plus immersive qui a séduit de nombreux participants.



Chaque exposant, par sa passion et son savoir-faire, a contribué à faire de ce salon un véritable moment d'échange.

## UN ÉVÉNEMENT CULTUREL DANS UN CADRE MAJESTUEUX

Le Château de Briançon s'est une nouvelle fois imposé comme un cadre idéal pour cet événement. Ses salles historiques ont offert une expérience unique aux visiteurs, bien différente d'un salon classique où tous les exposants sont regroupés dans une grande salle. Les participants ont été invités à se déplacer de salle en salle et de chambre en chambre, l'occasion pour eux de découvrir le confort de l'hôtel, et peut-être d'y revenir ?...



# IME BRIANÇON

---

L'IME Briançon (Institut Médico-Éducatif) accueille globalement 40 jeunes enfants et adolescents (internat et externat) atteints de handicap mental ou présentant une déficience intellectuelle liée à des troubles de la personnalité, de la communication ou des troubles moteurs ou sensoriels.

# UNE ANNÉE EN CLASSE EXTERNALISÉE

## QUAND L'ÉCOLE DEVIENT UN TERRAIN D'EXPÉRIENCES INCLUSIVES

**L**a classe externalisée de l'IME de Briançon, située à proximité de Bauné, reflète l'engagement constant de l'établissement en faveur de l'inclusion scolaire et sociale. Ce dispositif, animé par un binôme éducatif/enseignement, permet aux enfants d'évoluer « hors des murs » de l'IME et de découvrir d'autres formes d'apprentissage au sein d'un établissement scolaire ordinaire.

En 2024, les élèves de la classe externalisée ont participé à plusieurs projets internes à l'école, comme le parrainage avec les classes de CM1 et de grande section, ou encore la kermesse de fin d'année. Ils ont également pris part à des activités extérieures et culturelles telles que le festival Chenaplan, le programme « École et cinéma », un parcours bibliothèque, ainsi qu'une sortie à la plage de Monsieur Hulot.

Des temps d'activités partagées avec les élèves de grande section et de CP ont également été organisés, renforçant les liens entre les élèves et favorisant une dynamique d'inclusion dans la vie scolaire.

Le dispositif repose sur la pleine adhésion de l'enfant et de sa famille, ainsi que sur une coordination étroite avec les établissements scolaires partenaires et les services municipaux. Des réunions annuelles permettent un suivi et une régulation régulière.

Grâce à cette approche, les jeunes bénéficient d'un cadre propice à la socialisation, à l'élargissement de leurs horizons culturels et éducatifs et à l'acquisition progressive de compétences scolaires et sociales.

# MAS

---

La MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) est mise en place depuis 2013, elle est habilitée à l'accueil de 5 places : 4 places d'accueil permanent et 1 place d'accueil de jour.

# UNE ANNÉE D'INNOVATIONS AU SERVICE DES RÉSIDENTS

## CAP SUR L'AUTONOMIE, LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ET LE BIEN-ÊTRE

**L'**année 2024 à la MAS a été marquée par une série d'initiatives pensées pour renforcer le projet personnalisé des résidents tout en répondant aux enjeux actuels du secteur médico-social. En parallèle de l'accompagnement quotidien, plusieurs projets ont vu le jour afin de favoriser la continuité éducative, la qualité de vie et le développement de l'autonomie.

Le projet phare de cette année a concerné l'amélioration de la transition entre l'internat et l'accueil de jour, avec l'introduction de modalités d'accueil modulables. Ce dispositif a permis à plusieurs résidents de bénéficier d'une plus grande souplesse dans leur rythme de vie, en fonction de leurs besoins et de leur projet individualisé.

L'équipe pluridisciplinaire a également travaillé sur l'ajustement des pratiques d'accompagnement, notamment à travers la mise en place d'un travail plus poussé autour de la communication alternative et améliorée (CAA). Cela a permis à plusieurs personnes accompagnées d'exprimer plus librement leurs besoins et ressentis.

Enfin, des temps collectifs à visée thérapeutique et sensorielle ont été consolidés au fil de l'année. Les ateliers cuisine, jardin, soins bien-être ou encore activités en lien avec la nature ont favorisé le maintien des acquis et contribué au bien-être des résidents, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance au collectif.

# RÉSIDENCE AUTONOMIE LES JONQUILLES

---

La Résidence Autonomie Les Jonquilles, située à Loire-Authion, a ouvert ses portes le 1er septembre 1992 au coeur du village de Bauné.

Cet établissement non médicalisé est agréé pour accueillir 73 résidents et propose à la location 41 appartements T1bis et 20 appartements T2.

Vivre à la Résidence Autonomie les Jonquilles c'est bénéficier d'un accompagnement personnalisé, rompre l'isolement, tout en restant chez soi.

# UNE FRESQUE MURALE À LA RÉSIDENCE LES JONQUILLES



## UN MUR QUI PARLE AUX CŒURS

**L**e 4 décembre 2024, la Résidence Autonomie Les Jonquilles à Bauné a inauguré une fresque murale réalisée par ses résidents dans la salle d'animation.

Pensée comme une réponse à l'ambiance jugée « froide » du lieu, cette œuvre collective a vu le jour grâce à l'implication d'une douzaine de résidents et des huit jeunes adultes du dispositif Habitat Partagé (TSA), accompagnés par Amandine, animatrice de la structure, et Ludivine, art-thérapeute.

Un projet sur une année, où chacun a pu s'exprimer, expérimenter, dépasser ses peurs et ses limites. Guidés par le thème « Nature intemporelle », les participants ont imaginé une fresque mêlant couleurs froides et touches chaleureuses, jonquilles en clin d'œil au nom de la résidence, oiseaux, pétales... autant d'éléments symboliques issus de leurs envies.

Derrière ce projet artistique, c'est aussi un objectif thérapeutique qui s'est dessiné : stimuler la créativité, la concentration, la motricité fine et surtout la confiance en soi. Les ateliers préparatoires (aquarelle, brainstorming, choix des couleurs) ont permis à chacun de s'approprier le projet à son rythme.

Résultat : une fresque qui transforme la pièce, apporte de la vie et témoigne d'un engagement collectif fort. Un mur, mais surtout un lien entre générations, entre parcours, entre histoires.





# LA RÉSIDENCE SOCIALE

## SIÈGE SOCIAL

3, Avenue de l'Europe  
92300 Levallois-Perret  
01 47 58 63 50

[contact@laresidencesociale.org](mailto:contact@laresidencesociale.org)  
[www.laresidencesociale.org](http://www.laresidencesociale.org)

---



@LaRésidenceSociale